

LA MARINE ET L'ELECTION DE ST-JEAN

MÉPRISABLE TACTIQUE ET AVEU D'IMPUISSEANCE DE L'OPPOSITION

Il fallait s'y attendre. Mais nous croyions qu'on ne s'y prendrait pas d'une manière aussi effrontée.

Ne pouvant rien contre le gouvernement de Sir Lomer Gouin, dont l'administration honnête et progressive a relevé la province et est en train de la placer à la place qui aurait dû toujours lui appartenir, à la tête de toutes les provinces de la confédération, les nationalistes essaient d'exploiter la question de la marine contre lui.

Et, pour comble d'effronterie, l'hon. M. Prévost, qui signe l'article où le "Devoir" commet cette inconcevable vilénie, commence par rappeler que Sir Lomer Gouin a tenu à ne pas intervenir dans l'élection fédérale de Drummond et Arthabaska où se discutait légitimement cette question de la marine.

Solidement appuyé sur le principe que la politique provinciale et la politique fédérale sont parfaitement distinctes et doivent être jugées chacune sur leur propre mérite, Sir Lomer Gouin et ses collègues se présentent devant les électeurs de St-Jean et leur demandent de voter pour M. Marcellin Robert, ce qui sera un témoignage de satisfaction de la manière dont ils ont administré les affaires de la province.

Ah! mais, dit l'hon. M. Prévost, ce n'est pas cela! Parlez-nous donc de la marine!

A quel propos et sous quel prétexte, après, comme nous le disions, avoir constaté que Sir Lomer Gouin avait refusé d'intervenir sur cette question de la marine, veut-on le traîner de force sur ce terrain?

Sous le prétexte que l'un de ses collègues, l'hon. M. Alexandre Taschereau, aurait, à Toronto, dans un banquet, parlé en faveur de la politique navale du gouvernement Laurier.

L'hon. M. Taschereau, à ce banquet, après avoir pris soin de déclarer dès le début, qu'il parlait, non pas comme ministre, non pas comme représentant du peuple, mais comme simple particulier, à émis au sujet de la marine, des sentiments qui sont ceux de tous les bons et loyaux canadiens-français.

Certes, ce qu'il a dit au banquet de Toronto, pas un homme de cœur n'aurait à en rougir.

Mais qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec la politique provinciale? Encore une fois, l'hon. M. Taschereau parlait en son nom personnel et n'engageait ni le gouvernement dont il est membre ni la législature, dont il fait partie. N'a-t-il pas le droit d'avoir une opinion sur la politique fédérale et de la dire, de la dire éloquemment, comme il l'a fait, lorsque l'occasion s'en présente?

L'hon. M. Prévost et les nationalistes n'ont pas la moindre excuse de lui reprocher, non seulement dans cette élection, mais n'importe quand, d'avoir exprimé son opinion personnelle, sur une question nationale de la politique fédérale. Certes, il n'avait pas la prétention de parler au nom de M. Prévost, ni de la misérable clique qui a exposé la population de la province de Québec au mépris insultant des Canadiens des autres provinces, par ses appels aux plus bas préjugés dans Drummond et Arthabaska.

Il parlait en son propre nom, comme citoyen du Canada; et, Dieu merci, malgré les tentatives d'absolutisme tyrannique et réactionnaire du groupe nationaliste, la liberté de la parole est encore une des assises, de notre société politique.

M. Prévost et le groupe oppositionniste ont bien essayé, à Québec, d'étouffer cette liberté sous le baillon du préjugé et de l'arbitraire. Ils y ont lamentablement échoué.

Ils échoueront également dans ce nouvel attentat que constitue l'importation de la question de la marine dans l'élection de St-Jean.

Cet attentat à la liberté de la parole est d'ailleurs une preuve flagrante du désarroi de l'opposition dans St-Jean.

Pourquoi aller chercher une question complètement étrangère au gouvernement provincial, dont il n'est solidaire en aucune façon, si l'on avait dans la politique provinciale des éléments suffisants pour le faire condamner?

Les électeurs de St-Jean n'ont pas à se prononcer en ce moment sur la question de la marine canadienne. Ils en auront l'occasion une autre fois; mais en ce moment on leur demande un verdict sur l'administration des affaires provinciales par Sir Lomer Gouin et ses collègues.

Lorsqu'il faudra leur demander leur opinion sur la marine, nous serons prêts à discuter cette question devant eux, à la discuter au grand jour, et à démasquer les ignobles et honteuses manœuvres des nationalistes.

Mais, chaque chose à son temps, en ce moment ce qu'ils ont à juger, c'est la politique provinciale c'est la restauration de nos finances, c'est l'encouragement à l'agriculture et à l'industrie laitière; c'est la création du mouvement des bons chemins et les subventions qu'offre le gouvernement provincial; c'est le budget de l'éducation porté à un million de piastres; c'est la conservation du domaine forestier de la province; c'est la création des écoles techniques, des Hautes Etudes commerciales de l'école forestière.

C'est l'administration de la province sans emprunt, la diminution des taxes; c'est en un mot, l'œuvre vraiment patriotique du gouvernement de Sir Lomer Gouin, de cet énergique, vigilant et clairvoyant homme d'Etat qui domine aujourd'hui de toute la tête les chefs de gouvernement des autres provinces!

Voilà ce que les électeurs de St-Jean ont à apprécier et à juger et nous avons la plus ferme confiance que leur verdict sera juste, éclairé et patriotique; c'est-à-dire que M. Marcellin Robert sera élu par une écrasante majorité.

LA GREVE EN AUSTRALIE

Toutes les manufactures sont fermées et la viande est très chère.

COLLISION NAVALE

Melbourne, 16. — La grève des tailleurs de pierre à Adélaïde a pris des proportions sérieuses. Presque toutes les manufactures ont fermé leurs portes et le prix de la nourriture augmente rapidement.

La police a fort à faire avec les Unionistes qui tentent d'intimider les briseurs de grève.

On craint que l'agitation ne s'étende à toute l'Australie. Les grévistes demandent des salaires plus élevés et la réduction des heures de travail. Les patrons ne veulent entendre parler de rien.

BOURASSA POUR LA MARINE

COMMENT IL A APPROUVÉ TOUTES LES DISPOSITIONS DU BILL

Nous avons, à maintes reprises, publié des textes qui établissent :

1o. Qu'en 1903, M. Bourassa approuvait le principe d'une marine, approbation qu'il a d'ailleurs réitérée en 1910 :

2o. Qu'il reconnaissait, en 1904, que le commandement en chef de nos corps militaires appartient constitutionnellement au Roi ;

3o. Qu'il admettait, en 1904, le service obligatoire ;

4o. Qu'il admettait, en 1904, comme suffisant et autonome le contrôle exercé par le gouverneur-en-conseil

5o. Qu'il a admis, en 1910, non seulement le principe d'une marine, mais aussi la nécessité d'organiser graduellement notre système de défense, proportionnellement à nos ressources ;

6o. Enfin, qu'il a admis également la coopération éventuelle aux guerres de l'empire.

Voilà une démonstration complète de l'excellence du bill de la marine, par M. Bourassa lui-même ; elle va même au-delà du bill en ce qui concerne le service obligatoire.

Et nous défions quelque nationaliste que ce soit de nous citer UNE SEULE DISPOSITION DU BILL DE LA MARINE que M. Bourassa n'ait approuvée, soit en 1904, soit en 1910.

Nous sommes prêts, d'autre part, sur demande, à remettre sous les yeux du lecteur les textes qui établissent l'exactitude de ces propositions.

LES ELECTIONS EN ANGLETERRE

ELLES TOUCHENT A LEUR FIN — PAS DE CHANGEMENT DANS LA POSITION DES PARTIS.

La majorité du gouvernement est maintenant de 112.

Londres, 16. — Il ne reste plus que vingt-huit sièges à remplir pour compléter la nouvelle chambre des Communes.

La position des partis est la suivante :

Coalition ministérielle 377.
Opposition 265.

Résultats annoncés aujourd'hui :
Down, (South) — J. Macveagh, Nat. maj., 628.
Hertfordshire, (Hitchin) — Dr A. Hillier, Uni., 1,291.
Argyllshire — J. S. Ainsworth, Libéral, maj., 257.
Aberdeenshire, (West) — J. M. Henderson, Libéral, 2,183.
Lincolnshire, (Stanford) — G. W. Loughby, Uni., 339.
Londonderry, (Nord) — H. T. Barrie, Uni., maj., 2,713.
Yorkshire, West Riding, (Skipton) — W. Clough, Libéral, maj., 51.
Cornwall-Camborne — F. D. A. Oland, Libéral, maj., 2,093.
Lancashire, (Sud) — Sir W. Menzies, Libéral, maj., 1,197.
Berwickshire, — H. J. Tennant, Libéral, maj., 1,005.
Dumfriesshire, — P. A. Molteno, Libéral, maj., 562.
Dumfrieshire, — A. A. Allen, Libéral, maj., 1,300.
Wiltshire, (Westbury) — J. M. F. Fuller, Libéral, maj., 889.
Staffordshire, (Leek) — R. Pearce, Libéral, maj., 590. Gain Libéral.

Ayrshire, (South) — W. P. Beale, Libéral, maj., 1,880.
(Cork county) (Est) — Captain Donelan, Nat. maj., 1,339.
Northamptonshire, (Est) — L. G. C. Money, Libéral, maj., 761.
Northumberland, (Herburn) — R. D. Holt, Libéral, maj., 800.
Derbyshire, (Highpeak) — S. Hill Weed, Uni., maj., 184. Gain unioniste.

Forfarshire, — J. Falconer, Libéral, maj., 2,052.
Gloucestershire, (Tewksbury) — M. Hicks-Heach, Unioniste, maj., 432.
Norfolk, (Sud-Ouest) — R. Winfrey, Libéral, maj., 431.
Haddingtonshire, — R. B. Haddane, Libéral, maj., 687.
Durham county, (Bishop Auckland) — Sir H. Havelock-Allan, Libéral, maj., 538.
Yorkshire, West Riding, (Doncaster) — C. N. Nicholson, Libéral, 2,514.
Buckinghamshire, (Nord) — F. W. Vertney, Libéral, maj., 327.
Durham County, (Barnard Castle) — A. Herderson, Ouv., maj., 1,445.
Yorkshire, North Riding, (Whitby) — G. Beckett, Uni., maj., 454.
Glamorganshire, (Gower) — J. Williams, Ouv., maj., 953.
Devonshire, (Barnstaple) — Ernest J. Seares, Libéral, maj., 892.
Buteshire, — Harry Hope, Uni., maj., 206.
Cork County, (Sud) — M. Walsh, Ind. maj.

LES PECHERIES DE TERRENEUVE

Le président de l'île confèrera avec le Canada et les Etats-Unis, à ce sujet.

St-Jean, Terre-Neuve, 16. — On a annoncé, aujourd'hui, que de bonne heure en janvier, le premier ministre de Terre-Neuve se rendrait probablement à Washington, pour conférer avec les représentants au Canada et des Etats-Unis au sujet d'une modification amicale des règlements concernant les pêcheries, passés par la conférence de La Hague.

La récente décision des conseils du trésor américain, facilitant l'admission du poisson de Terre-Neuve, dans les ports américains, est regardée comme une marque d'une attitude favorable de la part des Américains.

LE MINISTRE BOLIVIEN

Il donne sa démission au sujet de la décision du président Alcoas

Buenos Ayres, 16. — Les journaux d'aujourd'hui publient un télégramme de La Paz, annonçant que le ministre de Bolivie vient d'offrir sa démission pour protester contre le protocole, du Général Cando, signé le 13 décembre. Ce protocole rétablit les relations diplomatiques entre la Bolivie et l'Argentine et met fin au malaise qui existait entre les deux pays depuis la décision du président Alcoas, sur la dispute entre la Bolivie et Pérou, au sujet des frontières.

CONTRE LES ECOLES BILINGUES

Les orangistes voudraient qu'on s'organise pour les faire disparaître.

Toronto, 16. — M. H. C. Hocken, éditeur de l'"Orange Sentinel", dans un discours devant la loge "Schomberg Orange", a suggéré qu'on emploie l'action individuelle pour faire disparaître les écoles bilingues.

M. Hocken dit qu'il croit que si une centaine de mille orangistes, dans la province d'Ontario, écrivaient des lettres personnelles au premier ministre, à ce sujet, les écoles bilingues ne tarderaient pas à être choses du passé.

STEAMER DANS LES GLACES

Le "Lakeside" est arrêté dans sa marche, à deux milles de Put-in-Bay.

Sandusky, O., 16. — Le steamer à passagers Lakeside, qui fait le service entre Kelley's Island et Put-in-Bay, est pris dans les glaces à deux milles de Cedar Point, et à cinq milles d'ici, soixante-quinze passagers sont à bord; la moitié sont des femmes et des enfants. La nouvelle a été apportée par quatre hommes qui sont partis du navire et se sont rendus ici sur la glace, pour venir chercher de l'aide. La glace est assez ferme pour que l'on puisse se servir de traîneaux pour ramener les passagers.

LES FERMIERS A LA CHAMBRE

LE CABINET RECOIT CE MATIN, LES DELEGATIONS DES CULTIVATEURS.

Sir Wilfrid Laurier ne fait pas de promesses.

Ottawa, 16 (Correspondance spéciale) — Sir Wilfrid Laurier et les membres du gouvernement ont reçu ce matin des délégations des fermiers du Canada qui leur ont présenté les résolutions dont nous avons parlé, hier.

Sir Wilfrid Laurier a répondu à toutes les représentations de manière à ne pas se compromettre et a accordé une sympathique considération à toutes les résolutions.

Sur la question du tarif il a déclaré qu'il espérait que les négociations actuellement ouvertes seraient menées à bonne fin. Il ne serait pas sage de faire de révision du tarif avant la clôture de ces négociations.

En proposant une réduction cédant le tarif sur les objets manufacturés, les fermiers ne doivent pas oublier que le gouvernement doit considérer les intérêts de toutes les classes de la société, et procéder lentement et soigneusement.

Au sujet du chemin de fer de la baie d'Hudson, le premier ministre a dit que le gouvernement se proposait d'en pousser immédiatement la construction. Mais il n'a rien voulu promettre au sujet de la possession du gouvernement sur ce chemin de fer.

Sir Wilfrid n'a pas dit si la préférence aux produits britanniques, allait être augmentée.

"Quand je suis venu ici, ce matin, je pensais que nous allions recevoir une délégation des cultivateurs de l'Ouest. Mais je comprends maintenant que cette délégation représente les intérêts du Canada, de l'Est comme de l'Ouest. Vous me permettez peut-être d'observer, qu'il me semble que bien que cette délégation représente les intérêts agricoles de tout le Canada, c'est l'esprit de l'Ouest qui y prévaut. Je ne suis pas surpris, car nous sommes préparés, dans l'Est à la domination de l'Ouest à une date rapprochée.

Nous avons aussi compris que dans l'Ouest les idées sont bien plus radicales que dans l'Est. Au moins, je le crois, si l'en juge par les expressions d'opinion qui me sont venues de toutes les parties du Canada.

ENSEVELIES VIVANTES

UNE VERITABLE CATASTROPHE A WHITE HAVEN, ANGLETERRE.

White Haven, Angl., 16. — Vingt personnes ont été ensevelies vivantes à la suite d'un éboulement du sol qui a entraîné dans sa chute plusieurs maisons. Les détails manquent.

UN PROCES SENSATIONNEL

On annonce des débats intéressants dans une cause du faux baron de "Galigny".

Paris, 16. — On nous promet des développements sensationnels au sujet de l'arrestation, à Londres d'Alexandre Ischerniedoff, accusé de fraude contre Lucy Tate de Choiseul, de Paris, veuve de Charles H. Paine, de Boston. L'accusé, qui se faisait passer pour comte, mais qui, d'après la poursuite, n'était qu'un paysan russe, a été traduit devant la cour de police de Marlybone, et admis sous une caution de \$10,000. L'avocat de la duchesse de Choiseul dit que d'autres arrestations, à Londres et sur le continent, seront faites et prétend que le complot pour voler sa dette avait plusieurs ramifications. L'accusé qui se disait comte de Galigny a essayé d'extorquer à la plaignante une somme de \$200,000 pour des peintures fausses vendues à son défunt mari.

Le procès du "comte de Galigny" aura lieu à Tours, le 20 décembre.

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA SUISSE

M. Marc Emile Ruchet élu par l'assemblée fédérale.

Berne (Suisse), 16. — Le conseil national et le conseil des Etats, réunis en assemblée fédérale, ont élu aujourd'hui M. Marc Emile Ruchet président de la confédération helvétique.

M. Louis Forrer a été élu vice-président du conseil fédéral.

M. Ruchet, le président-élu de la confédération helvétique, est maintenant vice-président du conseil fédéral et chef du département de l'intérieur.

M. Forrer a occupé la présidence en 1906.

Le président actuel est M. Robert Comtesse.



Cadeaux Pour Noel

Il y a un grand nombre de femmes qui préfèrent de beaucoup recevoir un meuble en cadeau pour enjoliver leur demeure au lieu d'un bijou ou d'une autre futilité.

Un coquet intérieur fait l'orgueil de la bonne épouse et de la bonne mère et ceux qui veulent les cadeaux et faire réellement plaisir à une bonne ménagère trouveront toujours dans notre assortiment une foule de choses qui plairont certainement.

Ameublement de salon, ...	\$29.00 à \$250
Ameublement de salle à manger, ...	\$30 à \$500
Bureau et lavabos, ...	\$15 à \$150
Couchettes en cuivre, ...	\$17.50 à \$150
Cabinets de toilette, ...	\$5 à \$25
Cabinets de bain, ...	\$6 à \$30
Papiers et secrets, ...	\$1.20 à \$15.00
Berceuses de fantaisie, ...	\$4.00 à \$22.20
Tables de centre, ...	\$2.00 à \$20.00
Broadboards, ...	\$2.15 à \$20.00
Tables en cuivre, ...	\$4.50 à \$13.00

Tapis, Peintures, Rideaux, Portières, Statuettes et articles de fantaisie en bronze et en cuivre.

Fred. Lapointe

625 Ste-Catherine Est
OUVERT TOUS LES SOIRS. Près Montcalm

Fields Orange Bitters

Reconnus comme le type de qualité des Bitters pour Cocktails et Boissons de fantaisie.

FIELD, SON & CO., Londres, Angleterre

En vente chez les principaux Marchands de Vin

218-1-P

LES MALAXEURS A BETON "RANSOME"

Sont les plus efficaces et les plus durables. Toutes grandeurs — avec ou sans pouvoir — en stock.

Téléphone ou écrivez pour renseignements.

Successeurs de feu JAS. COOPER.
F. H. Hopkins & Co., Téléphone Main 5420-5421
NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE. 218-1-P

La Culture Physique du Prof. Emile J. Poirier

PHYSIOLOGISTE ET SCIENTISTE EN
PHYSICULTHERAPIE

1420 BOULEVARD ST-LAURENT

Exercices Scientifiques et Diététiques, Hydrothérapie, etc.

Local admirablement bien situé aux environs de la montagne. Demandez notre prospectus.

BELL TEL. ST-LS. 2667

Tailleurs Fashionables Pour Dames et Messieurs

Oscar Loisselle & Cie

Autrefois tailleur en chef chez HENRY MORGAN & CO., LTD.

Hautes Nouveautés.

828 rue St-Denis, près Dorchester

218-1-P

Ecole de Culture Physique ROUMAGEON

LE SEUL PROFESSEUR DIPLOME DES AGENCIES DE PARIS

LES CAUSES DE SES SUCCES

Tous les malades ont été guéris. Tous les dévots ont été édifiés. Tous les faibles sont devenus forts. Des centaines d'élèves ont suivi les cours du Prof. Roumageon, tous ont été satisfaits. J'offre \$100.00 à qui prouvera le contraire. Ses résultats démontrent toute sa compétence. L'Ecole est ouverte toute la journée. Classe spéciale pour dames et enfants.

469 ST-LAURENT, Tél. Bell, Est 8265

218-1-P

MAISON EUGENE GIRARDOT

49 RUE SAINTE-CATHERINE EST

PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE FRANÇAISE DE PREMIER CHOIX.

Table d'hôte à 35 cts. Cuisine et service soigné. Restaurant toujours très en vogue.

Quelques-unes de nos spécialités : Choucroute, escargots de Bourgogne, Moules marinières, tous les vendredis.

Le samedi trépe à la mode de Caen et vols-avevent financière. Dîners privés servis à domicile.

CHARCUTERIE DE CHOIX

Pour les fêtes, nous aurons andouillettes de Tours, boudin, pieds truffés, crêpes, saucisson, galantines truffées et décorées, pâtes en croûte, foie gras. En pâtisserie nous avons toujours un assortiment complet.

218-17-22-21-déc-17

Le Canada

MONTREAL, 17 décembre 1910.

Les demandes des "Grain Growers"

LES INTERETS DE L'OUEST CONTRE CEUX DE L'EST

Les délégués des "Grain-Growers" de l'Ouest se sont réunis avec les délégués d'Associations agricoles de l'Est, et ont tenu à Ottawa, un congrès plénier qui a pris le nom de "Conseil National d'Agriculture".

Sous ce titre un peu ronflant, peut-être, un millier de délégués représentant surtout les intérêts agricoles de l'Ouest, ont tenu une assemblée plénière, où l'on a adopté un programme assez radical, qui amplifie largement les quelques articles que nous citions l'autre jour du programme des Grain-Growers du Manitoba et de la Saskatchewan.

On y demande : La réciprocité avec les Etats-Unis sur les produits agricoles, les instruments aratoires, tout l'outillage de ferme et les fournitures que consomment les cultivateurs, comme engrais, huiles, poisson et bois.

La préférence portée à 50 p.c. en faveur des produits anglais, avec augmentation graduelle de ce dégrèvement de manière à arriver en dix ans, au libre-échange avec l'Angleterre.

Outre ces demandes concernant le tarif, on y a formulé un certain nombre de revendications de nature économique et financière.

On veut la construction et l'exploitation par l'Etat du chemin de fer de la Baie d'Hudson, l'établissement des éleveurs à grains à Fort William et à Port Arthur, et l'établissement d'autres éleveurs de l'Etat aux terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson et aux ports du Pacifique.

On demande que la loi des banques, au lieu d'être votée pour dix ans, puisse être modifiée et amendée à chaque session.

Nous avons donc maintenant devant nous les "désiderata" des cultivateurs de l'Ouest, au point de vue du tarif, des banques, des éleveurs et des chemins de fer.

Nous ne doutons pas que l'opposition, qui n'a pas à prendre la responsabilité devant le pays des mesures que demanderait l'acceptation de ce programme, ne soit disposée à l'appuyer de toutes ses forces.

La position du gouvernement est bien différente. Il lui faudra concilier autant que possible les demandes des cultivateurs avec les nécessités du reste de la population.

Les intérêts agricoles de l'Ouest sont dominés par les marchés d'exportation. Ceux de l'Est se rapprochent davantage des intérêts de l'industrie qui leur fournit un marché local.

C'est donc, dès maintenant, la lutte économique qui commence entre l'Est industriel et l'Ouest agricole.

Heureusement, nous avons à la tête du pays, un homme d'Etat dont la diplomatie a toujours su, jusqu'ici, concilier les intérêts, les aspirations et même les préjugés les plus divergents et les réunir en faisceau pour les employer tous à la prospérité, au progrès, au bien-être général du pays.

Nous avons confiance qu'il y réussira cette fois, comme toujours auparavant.

Mais si nous avions à la tête du gouvernement des doctrinaires comme les Bourassa et les Monk, qui ne veulent ni conciliation ni compromis, ce serait, à prompt écheance, la lutte ardue et incessante où la majorité finirait fatalement par imposer sa volonté, d'autant plus radicalement, qu'elle aurait eu à lutter contre de plus obstinées résistances.

Les procédés du "Décevoir"

ON POURRAIT LES RETOURNER CONTRE M. F. D. MONK, ET LE TRAITER DE MENTEUR PUBLIC

Il y a quelque temps M. Omer Héroux, dans le "Décevoir" d'ici, reprochait en termes violents à l'hon. M. Brodeur une erreur de textes que le ministre de la Marine s'empressait, d'ailleurs, de rectifier le lendemain.

M. Héroux ne se doutait guère alors que la bile qu'il déversait ainsi sur M. Brodeur pourrait salir un jour un de ses propres chefs. C'est pourtant ce qui est arrivé et à l'instar du bœuf du "Décevoir", nous pourrions nous écrier aujourd'hui :

"M. F. D. Monk, menteur public. Le qualificatif est raide; la chose, hélas! est pire encore."

M. F. D. Monk, député et chef nationaliste, a cyniquement menti, de son siège à la Chambre des Communes, le 12 décembre 1910. La preuve en est dans le compte-rendu officiel des débats (édition non révisée, version française, aux pages 1149 et 1150).

Sous la forme d'une question soigneusement préparée et qui, au fond,

était une affirmation pure et simple, M. Monk, le 12 décembre dernier, interpellait en effet le gouvernement en ces termes : "Quand il a acheté le "Rainbow", le gouvernement SAUVAIT-IL que le navire avait été rayé de la liste d'efficacité des croiseurs de troisième classe ou REFORME (scrapped) tel qu'il est mentionné dans l'Annuaire Naval de 1907, page 227?"

Or, à la page 227 de l'Annuaire Naval de 1907, il n'est nullement question du "Rainbow." Premier mensonge.

De plus, l'Annuaire Naval ne mentionne en aucune façon que le "Rainbow" ait été réformé (scrapped). Deuxième mensonge.

Et M. Monk, lorsqu'il a eu connaissance de ces faits, n'a pas eu le courage de reconnaître son erreur.

C'est bien le cas de dire de nouveau avec le Frère Héroux : "Est-ce assez complet, et que pensez-vous maintenant du monsieur?"

La loi des banques

LA NATURE DES AMENDEMENTS QU'ON Y APPORTERA

Depuis quelques années, depuis un an surtout, à l'occasion de la prochaine révision de la loi des Banques, on a beaucoup discuté, dans la presse spéciale et dans des conférences, la question de l'inspection des banques, par des inspecteurs ne dépendant pas du bureau de direction.

Les uns ont demandé l'inspection par un fonctionnaire du gouvernement. On a objecté à cela que le fonctionnaire en question se rendrait maître de tous les secrets de l'administration des banques et des affaires de la clientèle, et que l'on risquerait de voir ces secrets divulgués, soit dans son rapport au gouvernement, soit par des indiscrétions plus ou moins inconscientes.

D'autres ont demandé que l'inspection fut faite par un comptable nommé par les actionnaires directement, et ne dépendant que d'eux. Ce système ne prête pas autant le flanc à l'objection signalée plus haut.

C'est à celui-là que le gouvernement s'est arrêté, prenant, pour l'appliquer ici, une disposition de la loi qui gouverne ces institutions en Angleterre. En France, d'ailleurs, dans toute compagnie à fonds social, il existe des "censeurs", élus directement par les actionnaires, et qui sont chargés, en leur nom, de la vérification de toutes les opérations du conseil d'administration.

La nouvelle disposition proposée au

parlement fédéral à ce sujet, porte que les actionnaires pourront, à toute assemblée générale annuelle, élire un ou plusieurs "auditeurs", qui auront plein pouvoir pour vérifier, "contrôler" toutes les opérations : vérifier la caisse, les livres, les effets de commerce en portefeuille et autres placements et les évaluer. Le rapport de ces auditeurs sera annexé au rapport annuel du bureau de direction et sera ainsi porté officiellement à la connaissance des actionnaires.

Au cas où un "auditeur" n'ayant pas été nommé à l'Assemblée générale annuelle, les circonstances paraissent rendre une inspection désirable, un certain nombre d'actionnaires, représentant au moins 5 p. c. du capital, pourront demander à l'Association des banques, de nommer un ou plusieurs auditeurs, et ces auditeurs auront les mêmes pouvoirs que s'ils avaient été nommés par les actionnaires.

Une autre amendement exige que désormais le rapport annuel du bureau de direction soit signé par trois directeurs, en sus du président et du gérant général. Ces trois directeurs assumant par là toute responsabilité civile ou criminelle qui peut découler de ce rapport. Et tous les fonctionnaires des banques qui signeront les rapports mensuels adressés au ministre des Finances, devront aussi porter

L'origine et le but du nationalisme

LE PARTI DE L'INTOLERANCE ET DU FANATISME

Nous recevons l'intéressante et forte lettre qui suit :

Monsieur le rédacteur, Un fait qui n'a aucune importance dans le cours ordinaire de la vie parlementaire et qui n'attire nullement l'attention du public, c'est l'entrée d'un nouveau député dans la Chambre des Communes et la réception qui lui est faite par l'un ou par l'autre parti. Mais ce fait revêt un caractère tout particulier et doit avoir une signification réelle quand un nouvel élu est présenté par ses deux parrains sur le parquet de la Chambre, et qu'il est reçu, sans aucune démonstration quelconque, et sans le moindre applaudissement ni d'un côté ni de l'autre de la Chambre, contrairement à une coutume qui n'a jamais eu d'exception de mémoire d'homme.

M. Gilbert, le nouveau député nationaliste de Drummond et d'Arthabaska, escorté de MM. Monk et Paquet, fut introduit à la Chambre au milieu d'un morne silence qui dura pendant toute la cérémonie et ne fut rompu que par la voix de l'Orateur remettant la Chambre au travail. Ce silence glacial a dû peser lourdement sur l'âme de nos bruyants et enthousiastes nationalistes de la veille. Ils ont dû se demander, dans leur for intérieur, pourquoi leur nouvel allié recevait-il de toute la députation qui n'est autre que le peuple souverain, ce soufflet humiliant, que certes, personnellement M. Gilbert ne mérite pas. Cette douche d'eau froide jetée sur leur ardeur, et cette manifestation tacite faisant contre-partie à l'enthousiasme tapageur et aux cris de victoire du lendemain de l'élection de leur candidat dans Drummond et Arthabaska, a dû faire réfléchir nos braves nationalistes. Car, il n'y a pas à se douter, par leur conduite dans la présente circonstance, les députés ont voulu donner cours à leur opinion et à leurs sentiments à l'égard du nouveau parti; ils ont voulu enregistrer une énergique protestation contre l'idée nationaliste, désavouer les aspirations anti-patriotiques et déloyales de l'école Bourassa, et condamner des principes qu'ils considèrent comme dangereux pour le bien-être, la paix et l'avenir de ce pays.

Demandons-nous donc ce que signifie le mot nationalisme, autour duquel on fait tant de bruit et au moyen duquel on cherche à soulever l'opinion publique dans la province de Québec. Je consulte "Larousse", et j'y trouve que le nationalisme est : "une préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient." Larivé & Fleury déclarent qu'il est un "patriotisme exclusif."

Voyons maintenant quelle origine a le nationalisme dans notre pays et quel but il poursuit. Au Canada nous avons eu jusqu'ici deux grands partis politiques qui ont conduit le pays habilement, et l'ont amené à cet état de civilisation, de progrès et de développement qui fait l'admiration et je devrais dire l'étonnement du monde civilisé. Ces deux partis sont appuyés sur des principes politiques connus, lesquels ne diffèrent que par une interprétation ou une compréhension différente des intérêts nationaux, et ainsi que dans les moyens à prendre pour conduire le plus avantageusement possible les affaires de l'Etat. Ces deux partis ont un passé glorieux, leurs grands hommes et leur histoire. L'intérêt public demandait-il la formation d'un troisième parti? Non, et personne n'y songeait, quand soudain, au sein du conseil de la nation, un Messie politique se leva. Je n'ai qu'à rappeler le passage de M. Bourassa à la Chambre des Communes et son attitude agressive à l'égard de Sir Wilfrid Laurier, quand il s'aperçut qu'il ne pouvait pas capter la confiance du premier ministre et que l'entrée au ministère lui était fermée. M. Bourassa sentit bouillonner dans son âme blessée profondément, toutes les inspirations mauvaises et perfides de son orgueil offensé et de son ambition arrêtée court dans ses rêves de grandeur et de domination. Voilà le germe embryonnaire du nationalisme.

Mais M. Bourassa, pour compléter son œuvre et donner vie à son projet, n'hésita pas à renier son passé politique, à jeter le cri du "Non serviam" de la trahison et à tourner le dos à son chef et à ses amis politiques. Il apparut sur les tréteaux et

toute la responsabilité civile ou criminelle de cette signature. Comme on le voit, les amendements proposés sont tous conçus de façon à augmenter le contrôle des actionnaires et du public sur les opérations des banques et à mieux assurer ainsi la sécurité non seulement des porteurs d'action, mais des déposants et des porteurs de billets. Nous espérons que, à la rentrée des Chambres, en janvier, l'hon. M. Fielding sera là pour appuyer de sa parole autorisée et écoutée ces amendements qui, intéressent tous non seulement les capitalistes mais le public en général.

Je suis loin de prétendre que le nationalisme soit une utopie, mais ce "patriotisme exclusif" ou cette "préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient" ne doit trouver sa raison d'être et son application que lorsque les conditions politiques, économiques ou sociales, exceptionnelles et particulières dans certains pays, motivent son existence. Le parti nationaliste est rendu légitime et même nécessaire là où il soutient la cause d'une nationalité injustement traitée ou assujettie à une tyrannie cruelle, comme en Irlande où le peuple revendique des droits incontestables et en Pologne où la nation gémit et s'étiole sous la férule d'un autocrate. Mais, au Canada, y a-t-il une raison, une cause qui justifie la formation d'un semblable parti? Je le demande à tous les hommes bien pensants qui n'ont pas l'intelligence obscurcie ou avilie par de mesquines passions, et, tous, j'en suis assuré, me répondront négativement. L'unité de race n'est pas une condition de l'existence de la patrie, et l'histoire nous en donne une preuve en nous montrant les peuples d'origine différente de l'ancienne Gaule, s'amalgamant, s'unissant et se fusionnant pour former le plus beau et le plus patriotique pays, la France. Mais un peuple est une communauté qui ne doit avoir qu'une âme, une volonté commune et doit être inviolablement un dans une même solidarité.

Voici des paroles remarquables de Ch. Lévesque : "La vie d'un pays est l'union des esprits, des cœurs, des courages et des vertus". Un pays divisé est une proie toute prête pour qui veut la dévorer. Or, à qui tend le nationalisme, quel but poursuit-il, si ce n'est qu'à diviser le peuple canadien en prêchant une doctrine absolument propre à flatter les préjugés et à soulever les passions populaires d'une race en particulier, au grand détriment de l'intérêt général et de la paix dans ce pays. Que l'on lise les discours que les nationalistes ont prononcés lors de l'élection de Drummond et d'Arthabaska et l'on se convaincra facilement de la vérité de ce que je dis. Le nationalisme ici, né accidentellement de l'ambition et de l'orgueil, revêt un caractère qui le condamne et le perd entièrement la noblesse et la grandeur que lui donne ailleurs la raison même de son existence.

C'est exclusivement sur la province de Québec, remarquons-le, que le souffle délétère du nationalisme a passé, et c'est uniquement dans cette province que l'on cherche à répandre par tous les moyens possibles, cette doctrine subversive. Pourquoi? Parce que l'on sait très bien que le piedestal du parti libéral est la province de Québec, et que l'on est vaincu qu'en se couvrant du masque du patriotisme et de l'intérêt que l'on porte au peuple et en se servant du mensonge, on pourrait amoindrir le prestige et l'influence de Sir Wilfrid, et enlever la confiance que ses concitoyens ont en son intégrité et en cette haute conception qu'il a de la politique, qualités qui lui ont donné une réputation presque mondiale, et qui lui ont acquis une influence incontestée sur les destinées du Canada et de l'Empire même. C'est à ce colosse que s'attaquent les pygmées du nationalisme, avec un cynisme d'expressions qui donne du haut le cœur.

Le langage dont se servent ces messieurs en parlant de ceux qui sont revêtus de l'autorité, nous donne une piètre idée de l'instruction morale et chrétienne qu'ils ont reçue. Eux qui cherchent hypocritement à se créer des alliés parmi le clergé, devraient demander à ce dernier de leur enseigner à nouveau le petit catéchisme qui nous dit que toute autorité vient de Dieu, et mérite par conséquent un respect absolu. Comment peut-on expliquer cette tolérance de la part d'un certain clergé qui se laisse aveugler par l'encens que lui prodiguent M. Bourassa et ses lieutenants, et qui ne trouve pas un mot de protestation ou de blâme, quand ces braves nationalistes traînent dans la boue et l'ordure, les plus hautes personnalités de l'autorité civile de ce pays? C'est surtout, au clergé éduqué de la jeunesse que s'adresse cette question. C'est une doctrine anti-chrétienne et anti-civilisatrice que l'on approuve tacitement et que l'on admire et applaudissait mé-

me dans certains quartiers, et qui produira ses conséquences. L'autorité religieuse, égale aux yeux de Dieu à l'autorité civile puisque toutes deux émanent de Lui, aura peut-être un jour à défendre son inviolabilité, sa grandeur et sa nécessité absolue, contre des hordes effrénées qu'ameuteront contre elle ceux qui, dans leur jeunesse, auront appris sur les bancs d'un collège à mépriser, à vilipender et à traîner dans la fange sa sœur, l'autorité civile. Quelle responsabilité pesera sur la conscience de ceux qui, faisant fi des sublimes enseignements de la religion, induisent, par leur exemple, notre jeunesse sous leur contrôle, à déverser sur les hommes au pouvoir, l'injure et l'outrage, et à admirer la conduite des nationalistes, qui, faute d'arguments, bavent sur les réputations les plus brillantes, s'acharnant à détruire le prestige, le respect et la confiance qui doivent entourer l'autorité. Tout cela pour satisfaire une mesquine partisanserie politique. C'est du cœur et d'une âme profondément convaincue du mal que font à la religion de semblables écartades, que nous faisons ces réflexions, et c'est au nom d'un grand nombre de catholiques qui en gémissent, que nous jetons ce cri d'alarme : Sentinelles de la morale et des intérêts religieux de ce pays, gare à l'orage. Votre fétiche passera comme un météore qui éblouit pendant quelques minutes, mais qui ne laisse aucune trace de son passage, si ce n'est quelques pierres arides et informes sur le sol.

Voilà pour l'origine du nouveau parti. Maintenant, voyons en le but.

Je suis loin de prétendre que le nationalisme soit une utopie, mais ce "patriotisme exclusif" ou cette "préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient" ne doit trouver sa raison d'être et son application que lorsque les conditions politiques, économiques ou sociales, exceptionnelles et particulières dans certains pays, motivent son existence. Le parti nationaliste est rendu légitime et même nécessaire là où il soutient la cause d'une nationalité injustement traitée ou assujettie à une tyrannie cruelle, comme en Irlande où le peuple revendique des droits incontestables et en Pologne où la nation gémit et s'étiole sous la férule d'un autocrate. Mais, au Canada, y a-t-il une raison, une cause qui justifie la formation d'un semblable parti? Je le demande à tous les hommes bien pensants qui n'ont pas l'intelligence obscurcie ou avilie par de mesquines passions, et, tous, j'en suis assuré, me répondront négativement. L'unité de race n'est pas une condition de l'existence de la patrie, et l'histoire nous en donne une preuve en nous montrant les peuples d'origine différente de l'ancienne Gaule, s'amalgamant, s'unissant et se fusionnant pour former le plus beau et le plus patriotique pays, la France. Mais un peuple est une communauté qui ne doit avoir qu'une âme, une volonté commune et doit être inviolablement un dans une même solidarité.

Voici des paroles remarquables de Ch. Lévesque : "La vie d'un pays est l'union des esprits, des cœurs, des courages et des vertus". Un pays divisé est une proie toute prête pour qui veut la dévorer. Or, à qui tend le nationalisme, quel but poursuit-il, si ce n'est qu'à diviser le peuple canadien en prêchant une doctrine absolument propre à flatter les préjugés et à soulever les passions populaires d'une race en particulier, au grand détriment de l'intérêt général et de la paix dans ce pays. Que l'on lise les discours que les nationalistes ont prononcés lors de l'élection de Drummond et d'Arthabaska et l'on se convaincra facilement de la vérité de ce que je dis. Le nationalisme ici, né accidentellement de l'ambition et de l'orgueil, revêt un caractère qui le condamne et le perd entièrement la noblesse et la grandeur que lui donne ailleurs la raison même de son existence.

C'est exclusivement sur la province de Québec, remarquons-le, que le souffle délétère du nationalisme a passé, et c'est uniquement dans cette province que l'on cherche à répandre par tous les moyens possibles, cette doctrine subversive. Pourquoi? Parce que l'on sait très bien que le piedestal du parti libéral est la province de Québec, et que l'on est vaincu qu'en se couvrant du masque du patriotisme et de l'intérêt que l'on porte au peuple et en se servant du mensonge, on pourrait amoindrir le prestige et l'influence de Sir Wilfrid, et enlever la confiance que ses concitoyens ont en son intégrité et en cette haute conception qu'il a de la politique, qualités qui lui ont donné une réputation presque mondiale, et qui lui ont acquis une influence incontestée sur les destinées du Canada et de l'Empire même. C'est à ce colosse que s'attaquent les pygmées du nationalisme, avec un cynisme d'expressions qui donne du haut le cœur.

Le langage dont se servent ces messieurs en parlant de ceux qui sont revêtus de l'autorité, nous donne une piètre idée de l'instruction morale et chrétienne qu'ils ont reçue. Eux qui cherchent hypocritement à se créer des alliés parmi le clergé, devraient demander à ce dernier de leur enseigner à nouveau le petit catéchisme qui nous dit que toute autorité vient de Dieu, et mérite par conséquent un respect absolu. Comment peut-on expliquer cette tolérance de la part d'un certain clergé qui se laisse aveugler par l'encens que lui prodiguent M. Bourassa et ses lieutenants, et qui ne trouve pas un mot de protestation ou de blâme, quand ces braves nationalistes traînent dans la boue et l'ordure, les plus hautes personnalités de l'autorité civile de ce pays? C'est surtout, au clergé éduqué de la jeunesse que s'adresse cette question. C'est une doctrine anti-chrétienne et anti-civilisatrice que l'on approuve tacitement et que l'on admire et applaudissait mé-

me dans certains quartiers, et qui produira ses conséquences. L'autorité religieuse, égale aux yeux de Dieu à l'autorité civile puisque toutes deux émanent de Lui, aura peut-être un jour à défendre son inviolabilité, sa grandeur et sa nécessité absolue, contre des hordes effrénées qu'ameuteront contre elle ceux qui, dans leur jeunesse, auront appris sur les bancs d'un collège à mépriser, à vilipender et à traîner dans la fange sa sœur, l'autorité civile. Quelle responsabilité pesera sur la conscience de ceux qui, faisant fi des sublimes enseignements de la religion, induisent, par leur exemple, notre jeunesse sous leur contrôle, à déverser sur les hommes au pouvoir, l'injure et l'outrage, et à admirer la conduite des nationalistes, qui, faute d'arguments, bavent sur les réputations les plus brillantes, s'acharnant à détruire le prestige, le respect et la confiance qui doivent entourer l'autorité. Tout cela pour satisfaire une mesquine partisanserie politique. C'est du cœur et d'une âme profondément convaincue du mal que font à la religion de semblables écartades, que nous faisons ces réflexions, et c'est au nom d'un grand nombre de catholiques qui en gémissent, que nous jetons ce cri d'alarme : Sentinelles de la morale et des intérêts religieux de ce pays, gare à l'orage. Votre fétiche passera comme un météore qui éblouit pendant quelques minutes, mais qui ne laisse aucune trace de son passage, si ce n'est quelques pierres arides et informes sur le sol.

Voilà pour l'origine du nouveau parti. Maintenant, voyons en le but.

Je suis loin de prétendre que le nationalisme soit une utopie, mais ce "patriotisme exclusif" ou cette "préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient" ne doit trouver sa raison d'être et son application que lorsque les conditions politiques, économiques ou sociales, exceptionnelles et particulières dans certains pays, motivent son existence. Le parti nationaliste est rendu légitime et même nécessaire là où il soutient la cause d'une nationalité injustement traitée ou assujettie à une tyrannie cruelle, comme en Irlande où le peuple revendique des droits incontestables et en Pologne où la nation gémit et s'étiole sous la férule d'un autocrate. Mais, au Canada, y a-t-il une raison, une cause qui justifie la formation d'un semblable parti? Je le demande à tous les hommes bien pensants qui n'ont pas l'intelligence obscurcie ou avilie par de mesquines passions, et, tous, j'en suis assuré, me répondront négativement. L'unité de race n'est pas une condition de l'existence de la patrie, et l'histoire nous en donne une preuve en nous montrant les peuples d'origine différente de l'ancienne Gaule, s'amalgamant, s'unissant et se fusionnant pour former le plus beau et le plus patriotique pays, la France. Mais un peuple est une communauté qui ne doit avoir qu'une âme, une volonté commune et doit être inviolablement un dans une même solidarité.

Voici des paroles remarquables de Ch. Lévesque : "La vie d'un pays est l'union des esprits, des cœurs, des courages et des vertus". Un pays divisé est une proie toute prête pour qui veut la dévorer. Or, à qui tend le nationalisme, quel but poursuit-il, si ce n'est qu'à diviser le peuple canadien en prêchant une doctrine absolument propre à flatter les préjugés et à soulever les passions populaires d'une race en particulier, au grand détriment de l'intérêt général et de la paix dans ce pays. Que l'on lise les discours que les nationalistes ont prononcés lors de l'élection de Drummond et d'Arthabaska et l'on se convaincra facilement de la vérité de ce que je dis. Le nationalisme ici, né accidentellement de l'ambition et de l'orgueil, revêt un caractère qui le condamne et le perd entièrement la noblesse et la grandeur que lui donne ailleurs la raison même de son existence.

C'est exclusivement sur la province de Québec, remarquons-le, que le souffle délétère du nationalisme a passé, et c'est uniquement dans cette province que l'on cherche à répandre par tous les moyens possibles, cette doctrine subversive. Pourquoi? Parce que l'on sait très bien que le piedestal du parti libéral est la province de Québec, et que l'on est vaincu qu'en se couvrant du masque du patriotisme et de l'intérêt que l'on porte au peuple et en se servant du mensonge, on pourrait amoindrir le prestige et l'influence de Sir Wilfrid, et enlever la confiance que ses concitoyens ont en son intégrité et en cette haute conception qu'il a de la politique, qualités qui lui ont donné une réputation presque mondiale, et qui lui ont acquis une influence incontestée sur les destinées du Canada et de l'Empire même. C'est à ce colosse que s'attaquent les pygmées du nationalisme, avec un cynisme d'expressions qui donne du haut le cœur.

Le langage dont se servent ces messieurs en parlant de ceux qui sont revêtus de l'autorité, nous donne une piètre idée de l'instruction morale et chrétienne qu'ils ont reçue. Eux qui cherchent hypocritement à se créer des alliés parmi le clergé, devraient demander à ce dernier de leur enseigner à nouveau le petit catéchisme qui nous dit que toute autorité vient de Dieu, et mérite par conséquent un respect absolu. Comment peut-on expliquer cette tolérance de la part d'un certain clergé qui se laisse aveugler par l'encens que lui prodiguent M. Bourassa et ses lieutenants, et qui ne trouve pas un mot de protestation ou de blâme, quand ces braves nationalistes traînent dans la boue et l'ordure, les plus hautes personnalités de l'autorité civile de ce pays? C'est surtout, au clergé éduqué de la jeunesse que s'adresse cette question. C'est une doctrine anti-chrétienne et anti-civilisatrice que l'on approuve tacitement et que l'on admire et applaudissait mé-

me dans certains quartiers, et qui produira ses conséquences. L'autorité religieuse, égale aux yeux de Dieu à l'autorité civile puisque toutes deux émanent de Lui, aura peut-être un jour à défendre son inviolabilité, sa grandeur et sa nécessité absolue, contre des hordes effrénées qu'ameuteront contre elle ceux qui, dans leur jeunesse, auront appris sur les bancs d'un collège à mépriser, à vilipender et à traîner dans la fange sa sœur, l'autorité civile. Quelle responsabilité pesera sur la conscience de ceux qui, faisant fi des sublimes enseignements de la religion, induisent, par leur exemple, notre jeunesse sous leur contrôle, à déverser sur les hommes au pouvoir, l'injure et l'outrage, et à admirer la conduite des nationalistes, qui, faute d'arguments, bavent sur les réputations les plus brillantes, s'acharnant à détruire le prestige, le respect et la confiance qui doivent entourer l'autorité. Tout cela pour satisfaire une mesquine partisanserie politique. C'est du cœur et d'une âme profondément convaincue du mal que font à la religion de semblables écartades, que nous faisons ces réflexions, et c'est au nom d'un grand nombre de catholiques qui en gémissent, que nous jetons ce cri d'alarme : Sentinelles de la morale et des intérêts religieux de ce pays, gare à l'orage. Votre fétiche passera comme un météore qui éblouit pendant quelques minutes, mais qui ne laisse aucune trace de son passage, si ce n'est quelques pierres arides et informes sur le sol.

Voilà pour l'origine du nouveau parti. Maintenant, voyons en le but.

Je suis loin de prétendre que le nationalisme soit une utopie, mais ce "patriotisme exclusif" ou cette "préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient" ne doit trouver sa raison d'être et son application que lorsque les conditions politiques, économiques ou sociales, exceptionnelles et particulières dans certains pays, motivent son existence. Le parti nationaliste est rendu légitime et même nécessaire là où il soutient la cause d'une nationalité injustement traitée ou assujettie à une tyrannie cruelle, comme en Irlande où le peuple revendique des droits incontestables et en Pologne où la nation gémit et s'étiole sous la férule d'un autocrate. Mais, au Canada, y a-t-il une raison, une cause qui justifie la formation d'un semblable parti? Je le demande à tous les hommes bien pensants qui n'ont pas l'intelligence obscurcie ou avilie par de mesquines passions, et, tous, j'en suis assuré, me répondront négativement. L'unité de race n'est pas une condition de l'existence de la patrie, et l'histoire nous en donne une preuve en nous montrant les peuples d'origine différente de l'ancienne Gaule, s'amalgamant, s'unissant et se fusionnant pour former le plus beau et le plus patriotique pays, la France. Mais un peuple est une communauté qui ne doit avoir qu'une âme, une volonté commune et doit être inviolablement un dans une même solidarité.

Voici des paroles remarquables de Ch. Lévesque : "La vie d'un pays est l'union des esprits, des cœurs, des courages et des vertus". Un pays divisé est une proie toute prête pour qui veut la dévorer. Or, à qui tend le nationalisme, quel but poursuit-il, si ce n'est qu'à diviser le peuple canadien en prêchant une doctrine absolument propre à flatter les préjugés et à soulever les passions populaires d'une race en particulier, au grand détriment de l'intérêt général et de la paix dans ce pays. Que l'on lise les discours que les nationalistes ont prononcés lors de l'élection de Drummond et d'Arthabaska et l'on se convaincra facilement de la vérité de ce que je dis. Le nationalisme ici, né accidentellement de l'ambition et de l'orgueil, revêt un caractère qui le condamne et le perd entièrement la noblesse et la grandeur que lui donne ailleurs la raison même de son existence.

C'est exclusivement sur la province de Québec, remarquons-le, que le souffle délétère du nationalisme a passé, et c'est uniquement dans cette province que l'on cherche à répandre par tous les moyens possibles, cette doctrine subversive. Pourquoi? Parce que l'on sait très bien que le piedestal du parti libéral est la province de Québec, et que l'on est vaincu qu'en se couvrant du masque du patriotisme et de l'intérêt que l'on porte au peuple et en se servant du mensonge, on pourrait amoindrir le prestige et l'influence de Sir Wilfrid, et enlever la confiance que ses concitoyens ont en son intégrité et en cette haute conception qu'il a de la politique, qualités qui lui ont donné une réputation presque mondiale, et qui lui ont acquis une influence incontestée sur les destinées du Canada et de l'Empire même. C'est à ce colosse que s'attaquent les pygmées du nationalisme, avec un cynisme d'expressions qui donne du haut le cœur.

Le langage dont se servent ces messieurs en parlant de ceux qui sont revêtus de l'autorité, nous donne une piètre idée de l'instruction morale et chrétienne qu'ils ont reçue. Eux qui cherchent hypocritement à se créer des alliés parmi le clergé, devraient demander à ce dernier de leur enseigner à nouveau le petit catéchisme qui nous dit que toute autorité vient de Dieu, et mérite par conséquent un respect absolu. Comment peut-on expliquer cette tolérance de la part d'un certain clergé qui se laisse aveugler par l'encens que lui prodiguent M. Bourassa et ses lieutenants, et qui ne trouve pas un mot de protestation ou de blâme, quand ces braves nationalistes traînent dans la boue et l'ordure, les plus hautes personnalités de l'autorité civile de ce pays? C'est surtout, au clergé éduqué de la jeunesse que s'adresse cette question. C'est une doctrine anti-chrétienne et anti-civilisatrice que l'on approuve tacitement et que l'on admire et applaudissait mé-

me dans certains quartiers, et qui produira ses conséquences. L'autorité religieuse, égale aux yeux de Dieu à l'autorité civile puisque toutes deux émanent de Lui, aura peut-être un jour à défendre son inviolabilité, sa grandeur et sa nécessité absolue, contre des hordes effrénées qu'ameuteront contre elle ceux qui, dans leur jeunesse, auront appris sur les bancs d'un collège à mépriser, à vilipender et à traîner dans la fange sa sœur, l'autorité civile. Quelle responsabilité pesera sur la conscience de ceux qui, faisant fi des sublimes enseignements de la religion, induisent, par leur exemple, notre jeunesse sous leur contrôle, à déverser sur les hommes au pouvoir, l'injure et l'outrage, et à admirer la conduite des nationalistes, qui, faute d'arguments, bavent sur les réputations les plus brillantes, s'acharnant à détruire le prestige, le respect et la confiance qui doivent entourer l'autorité. Tout cela pour satisfaire une mesquine partisanserie politique. C'est du cœur et d'une âme profondément convaincue du mal que font à la religion de semblables écartades, que nous faisons ces réflexions, et c'est au nom d'un grand nombre de catholiques qui en gémissent, que nous jetons ce cri d'alarme : Sentinelles de la morale et des intérêts religieux de ce pays, gare à l'orage. Votre fétiche passera comme un météore qui éblouit pendant quelques minutes, mais qui ne laisse aucune trace de son passage, si ce n'est quelques pierres arides et informes sur le sol.

Voilà pour l'origine du nouveau parti. Maintenant, voyons en le but.

Je suis loin de prétendre que le nationalisme soit une utopie, mais ce "patriotisme exclusif" ou cette "préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle on appartient" ne doit trouver sa raison d'être et son application que lorsque les conditions politiques, économiques ou sociales, exceptionnelles et particulières dans certains pays, motivent son existence. Le parti nationaliste est rendu légitime et même nécessaire là où il soutient la cause d'une nationalité injustement traitée ou assujettie à une tyrannie cruelle, comme en Irlande où le peuple revendique des droits incontestables et en Pologne où la nation gémit et s'étiole sous la férule d'un autocrate. Mais, au Canada, y a-t-il une raison, une cause qui justifie la formation d'un semblable parti? Je le demande à tous les hommes bien pensants qui n'ont pas l'intelligence obscurcie ou avilie par de mesquines passions, et, tous, j'en suis assuré, me répondront négativement. L'unité de race n'est pas une condition de l'existence de la patrie, et l'histoire nous en donne une preuve en nous montrant les peuples d'origine différente de l'ancienne Gaule, s'amalgamant, s'unissant et se fusionnant pour former le plus beau et le plus patriotique pays, la France. Mais un peuple est une communauté qui ne doit avoir qu'une âme, une volonté commune et doit être inviolablement un dans une même solidarité.

Ottawa, le 16 décembre, 1910.

Correspondance

La vertu des castors !

M. le Directeur,

Il n'y a pas de plus beau rôle à jouer que celui de chef de l'Opposition, surtout lorsqu'il est question de discuter devant l'électorat.

Ceux qui ont eu la patience de lire ce que disait mercredi à la convention de Saint-Jean le chef de l'Opposition à Québec peuvent s'en convaincre facilement.

Le ton général du discours de M. Tellier est le suivant : Si nous avions le pouvoir nous ferions ceci, cela; nous changerions ceci, nous réformerions cela, nous abolirions ceci, nous amènerions cela; enfin, ce serait à en croire M. Tellier, du moins, le gouvernement idéal rêvé, que Bernardin de Saint-Pierre, le père Enfantin, Saint-Simon et toute une série d'utopistes ont dans leur imagination féconde fondé dans quelque Eden terrestre.

M. Tellier est, cependant, si nous en jugeons par sa longue carrière politique, conservateur, conservateur de vieille roche. Il a été élu pour la première fois en 1892, alors que le régime conservateur agonisait et c'est, élevé dans ses principes, imbu des errements et des préjugés qui ont coulé à tout jamais ce régime de néfaste mémoire, que M. Tellier prétend relever le prestige de la province.

Le chef de l'opposition n'est pas assez naïf pour aller jusqu'à croire qu'on va le prendre au sérieux, ni assez audacieux pour

MURDARD HON. R. BOYER LOUIS, Main 2685. EBARD F. W., GOSSELIN LOUIS, Main 1453. UY, F.-X., Avocat C.R., 97 St-Jacques. Tél. Main 4365.	ALEXANDRE DEBEVERIN, 417 rue Ste- Catherine Est. (près St-Christophe). Tél. Bell. Est 578. LIBRAIRIE J. G. GRATTON, 500 Ste- Catherine Est. Tél. Bell 920 Est. Articles religieux et de fantaisie; Jouets, etc.
---	---

LUNE NOUVELLE

"Ma mère, ne me pleure pas; à quoi bon?
Ventre-moi plutôt, car la suis devenue l'astre
C'est qui paraît au commencement du mois."
(EPITAPHIE GRECQUE).

Mornes étaient les nuits dans leur gravité sombre;
Seuls, loin, au fond du ciel, quelques points perçaient l'ombre
Sans verser sur la terre aucun reflet de jour.
La lune plus amie et dont le blanc contour
Répand sur nos chemins sa lumière prochaine,
Retombée au pouvoir du monstre qui l'enchaîne,
Ou peut-être à jamais perdue en l'infini,
Ne montrait plus l'éclat de son beau front uni.
Mais bientôt va surgir sa lueur renaissante
Sous les traits plus légers d'une forme innocente.
La voilà, regardez! c'est elle! on peut la voir,
Toute jeune et suave, à l'horizon du soir!
Son destin un moment obscur recommence:
De retour de son vol parmi l'espace immense,
Après avoir subi les déclinés ténébreux,
Elle repasse encore par les instants heureux!
Clair visage nouveau, d'une douceur profonde
Et divine, naguère effacé de ce monde,
Te voilà revenu, limpide et triomphant,
Vive apparition d'une immortelle enfant!

CHARLES DE POMAIROIS.

CHRONIQUE

COMMENT SE FAIT LA MODE

Pourquoi la mode change-t-elle à chaque saison? Pourquoi brûlons-nous cette année ce que nous adorions l'an passé? Quel dieu capricieux, mystérieux et tout puissant dicte les infatigables arrêts devant lesquels s'incline le peuple charmant des femmes élégantes?

Si nous entrons une après-midi, vers cinq heures, chez un de ces grands couturiers parisiens, dont les fenêtres donnent sur la rue de la Paix, sur la place Vendôme ou sur le boulevard Haussmann — ces berceaux d'où la mode prend son essor — l'observateur est frappé de la vie intense et fiévreuse qui traverse les enfilades des salons. Il semble que toute l'élégance et tout le luxe de Paris, tout ce qui contribue à ce luxe, soit concentré dans ce coin de Paris. Les femmes vont et viennent, passent et repassent, entrent et sortent, avec dans le regard cette lumière aiguë qui atteste la joie de vivre, la coquetterie d'être belles, le sentiment de la séduction qu'elles inspirent.

Elles circulent ainsi parmi l'empressement flatteur des vendeuses, la bousculade effarée des trottoirs, sous l'œil important et profond des "premiers", chez qui la majesté de la prêtresse s'atténue d'un sourire prometteur de séduction. Ici on choisit et là on essaie. Ici défilent, précieuses, nonchalantes et un peu lassées, détaillées par la face à main de la cliente, les belles portées des derniers modèles, les mannequins vivants, tailles minces et corps souples, destinés à faire valoir le charme subtil d'une toilette, la délicate attirance d'un corsage, le mouleux enveloppement d'une jupe. Là, devant une glace, l'élégante s'habille une fois de plus au doux et terrible supplice de l'essayage; en proie aux mains de fées qui criblent d'épingles les étoffes successives qui l'enveloppent, elle se raidit contre la fatigue et elle sourit contre l'ennui.

Parfois, en coup de vent, apparaît, disparaît, le grand couturier, superbement chic: un mot ici et un mot là, un coup de pinceau par-ci et un coup de pinceau par-là, un compliment ou un grognement. Sur un signe de lui la toilette se transforme, la manche défilante se redresse, le corsage qui n'allait pas se magnifie. Ce gentleman artiste est le plus bref et le plus infatigable des magiciens.

Tout cela est connu d'ailleurs. Des romanciers l'ont décrit. Des auteurs dramatiques l'ont mis en scène. Des peintres l'ont évoqué. C'est la pièce que tout le monde voit, à laquelle tout le monde peut assister. Mais, derrière la scène, il y a les coulisses, au bout des coulisses, il y a le laboratoire, le cabinet de travail du grand couturier, l'atelier de l'artiste. C'est là que se crée la mode, c'est là que se combinent les modèles nouveaux, les chefs-d'œuvre destinés à faire sensation aux courses, aux répétitions générales, aux vernissages des Salons de peinture, aux Concours hippiques, etc.

Plusieurs fois par an, en janvier, époque où l'on songe aux modes de printemps; en avril, temps propice à l'élaboration des modes d'été; en pleine canicule de juillet, heure favorable à l'éclosion des modes d'automne et d'hiver, le grand couturier se recueille, prend à deux mains son front pensif, fait appel aux ressources de son flair et implore son imagination. Devant ses yeux, dans un lettres de feu sa fameuse devise: "Du nouveau, encore du nouveau, toujours du nouveau!" Et aussitôt pour aider à son imagination, il ouvre ses albums de vieilles estampes, ses albums Louis XV, Louis XVI et Louis-Philippe. Et il y cherche l'inspiration. Soudain il se frappe le front. Il entrevoit des choses un peu indéfinies, des indications un peu vagues, des riens un peu flous. De là, naît chez lui un désir, qui ne se formule pas nettement dans son esprit, mais qui n'en est que plus impérieux. Il appelle à la rescousse son dessinateur préféré, la "première", au goût sûr et

CHOSSES FEMININES

DÉDICACE

Il ne faut pas beaucoup de temps
Pour que se transforme en vieux livre
Un jeune livre: des autans,
Puis quelques automnes de cuivre...
C'en est fait de tous les printemps!

Il ne faut pas beaucoup de jours
Pour que se transforme en vieux hom-
me,
Le jeune homme: quelques amours,
Quelques rides, ou c'est tout comme,
Quelques pas, qui deviennent lourds.

Il ne faut pas beaucoup de nuits
Pour que se change l'Espérance
En Mémoire: quelques ennuis
Quelques soupis, quelque souffrance...
Et voici que tout le Silence
Se refait, avec tous les bruits!

ROBERT DE MONTESQUIOU.

(Les "Paroles Diaprées").

FANFRELUCHES



POSED BY MISS DRENTLY OF NOBODY'S WIDOW CO.

La jupe du costume que reproduit cette vignette est formée de très longs plis et garnie de soutache. Le corsage, genre russe, est d'un modèle tout nouveau. Les manches larges sont serrées aux poignets par une garniture de fourrure. Le turban en velours vert est doublé de satin vert pâle et orné de deux plumes d'autruche également vertes.

des chances de ne pas se démoder trop vite, celles que choisissent les femmes qui veulent faire durer leurs toilettes le plus longtemps possible. Parmi les manteaux et les robes que nous proposent les couturiers, il en est de jolis et de laids, d'ultra-fantaisistes et de classiques, les uns-c'est la majorité — ne sifflent qu'aux femmes minces, les autres pourrissent avec l'allure de celles qui ont précoce embonpoint alourdissant; une femme de goût se gardera de "suivre le mouvement" sans considérer où la conduit cet entraînement; ce qu'elle cherchera dans l'insombrable cohue des "nouveautés" c'est une manière de s'habiller qui lui soit vraiment seyante, qui mette en valeur sa silhouette, ou qui en dissimule les défauts habilement. Pour obtenir un tel résultat, une ingénieuse adaptation de la mode, une mise au point parfaite des modèles les mieux réussis est presque toujours indispensable. — Une tête petite, attachée par un cou flexible et long peut disparaître à demi sous une "cloche" monumentale qui touche presque les épaules sans que la silhouette ne perde rien de son élégance. Imaginez le même chapeau sur une femme petite et grosse, aux épaules rebondies, au cou très court, il suffit à l'écraser, à la faire plus petite et plus large encore, plus tassée, à lui donner l'aspect d'un pot à tabac. Tout en se souvenant que "la critique est aisée et l'art difficile", on ne peut s'empêcher de constater que, parmi les créations de la saison, beaucoup sont incohérentes, de proportions mal équilibrées, de couleurs assemblées sans art, heurtées, criardes. D'autres, au contraire, sont d'une coloris imprévu, délicieux, mais composées comme un tableau pour le plaisir des yeux, sans souci des possibilités de la vie quotidienne.

Certains manteaux, très étroits dans le dos, où ils accusent la silhouette d'une manière inconvenante, forment, devant, un fouillis drapé, très ample. Beaucoup sont fait d'une bande plate de cinquante à soixante centimètres de haut, en velours uni ou ciselé. Nombreux sont les modèles où l'un des devants du manteau forme dans le haut un pan d'écharpe que

GILLETT'S PERFUMED LYE
C'est l'Article Modèle
PRÊT POUR L'EMPLOI EN TOUTE QUANTITÉ
Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever la vieille peinture, détacher les taches, les taches, les taches et pour maint autre objet. Une boîte équivaut à 20 lbs. de SEL DE SOUDE.
EN VENTE PARTOUT.
Manufacturé au Canada
E.W. GILLET CO. LTD. TORONTO, ONT.

BELLE MONTRE, GRATIS

Une montre en or solide pour Monsieur ou pour Madame en tout point de 15 à 25. Ne dépensez pas votre argent inutilement. Si vous désirez une Montre qui pour servir la femme sera facile à transporter, et pour l'homme sera solide, et surtout un bijou précieux, nous vous recommandons la belle Montre en or solide, à 250, la belle des belles Montres en or solide, à 350, la belle des belles Montres en or solide, à 450, la belle des belles Montres en or solide, à 550, la belle des belles Montres en or solide, à 650, la belle des belles Montres en or solide, à 750, la belle des belles Montres en or solide, à 850, la belle des belles Montres en or solide, à 950, la belle des belles Montres en or solide, à 1050, la belle des belles Montres en or solide, à 1150, la belle des belles Montres en or solide, à 1250, la belle des belles Montres en or solide, à 1350, la belle des belles Montres en or solide, à 1450, la belle des belles Montres en or solide, à 1550, la belle des belles Montres en or solide, à 1650, la belle des belles Montres en or solide, à 1750, la belle des belles Montres en or solide, à 1850, la belle des belles Montres en or solide, à 1950, la belle des belles Montres en or solide, à 2050, la belle des belles Montres en or solide, à 2150, la belle des belles Montres en or solide, à 2250, la belle des belles Montres en or solide, à 2350, la belle des belles Montres en or solide, à 2450, la belle des belles Montres en or solide, à 2550, la belle des belles Montres en or solide, à 2650, la belle des belles Montres en or solide, à 2750, la belle des belles Montres en or solide, à 2850, la belle des belles Montres en or solide, à 2950, la belle des belles Montres en or solide, à 3050, la belle des belles Montres en or solide, à 3150, la belle des belles Montres en or solide, à 3250, la belle des belles Montres en or solide, à 3350, la belle des belles Montres en or solide, à 3450, la belle des belles Montres en or solide, à 3550, la belle des belles Montres en or solide, à 3650, la belle des belles Montres en or solide, à 3750, la belle des belles Montres en or solide, à 3850, la belle des belles Montres en or solide, à 3950, la belle des belles Montres en or solide, à 4050, la belle des belles Montres en or solide, à 4150, la belle des belles Montres en or solide, à 4250, la belle des belles Montres en or solide, à 4350, la belle des belles Montres en or solide, à 4450, la belle des belles Montres en or solide, à 4550, la belle des belles Montres en or solide, à 4650, la belle des belles Montres en or solide, à 4750, la belle des belles Montres en or solide, à 4850, la belle des belles Montres en or solide, à 4950, la belle des belles Montres en or solide, à 5050, la belle des belles Montres en or solide, à 5150, la belle des belles Montres en or solide, à 5250, la belle des belles Montres en or solide, à 5350, la belle des belles Montres en or solide, à 5450, la belle des belles Montres en or solide, à 5550, la belle des belles Montres en or solide, à 5650, la belle des belles Montres en or solide, à 5750, la belle des belles Montres en or solide, à 5850, la belle des belles Montres en or solide, à 5950, la belle des belles Montres en or solide, à 6050, la belle des belles Montres en or solide, à 6150, la belle des belles Montres en or solide, à 6250, la belle des belles Montres en or solide, à 6350, la belle des belles Montres en or solide, à 6450, la belle des belles Montres en or solide, à 6550, la belle des belles Montres en or solide, à 6650, la belle des belles Montres en or solide, à 6750, la belle des belles Montres en or solide, à 6850, la belle des belles Montres en or solide, à 6950, la belle des belles Montres en or solide, à 7050, la belle des belles Montres en or solide, à 7150, la belle des belles Montres en or solide, à 7250, la belle des belles Montres en or solide, à 7350, la belle des belles Montres en or solide, à 7450, la belle des belles Montres en or solide, à 7550, la belle des belles Montres en or solide, à 7650, la belle des belles Montres en or solide, à 7750, la belle des belles Montres en or solide, à 7850, la belle des belles Montres en or solide, à 7950, la belle des belles Montres en or solide, à 8050, la belle des belles Montres en or solide, à 8150, la belle des belles Montres en or solide, à 8250, la belle des belles Montres en or solide, à 8350, la belle des belles Montres en or solide, à 8450, la belle des belles Montres en or solide, à 8550, la belle des belles Montres en or solide, à 8650, la belle des belles Montres en or solide, à 8750, la belle des belles Montres en or solide, à 8850, la belle des belles Montres en or solide, à 8950, la belle des belles Montres en or solide, à 9050, la belle des belles Montres en or solide, à 9150, la belle des belles Montres en or solide, à 9250, la belle des belles Montres en or solide, à 9350, la belle des belles Montres en or solide, à 9450, la belle des belles Montres en or solide, à 9550, la belle des belles Montres en or solide, à 9650, la belle des belles Montres en or solide, à 9750, la belle des belles Montres en or solide, à 9850, la belle des belles Montres en or solide, à 9950, la belle des belles Montres en or solide, à 10050, la belle des belles Montres en or solide, à 10150, la belle des belles Montres en or solide, à 10250, la belle des belles Montres en or solide, à 10350, la belle des belles Montres en or solide, à 10450, la belle des belles Montres en or solide, à 10550, la belle des belles Montres en or solide, à 10650, la belle des belles Montres en or solide, à 10750, la belle des belles Montres en or solide, à 10850, la belle des belles Montres en or solide, à 10950, la belle des belles Montres en or solide, à 11050, la belle des belles Montres en or solide, à 11150, la belle des belles Montres en or solide, à 11250, la belle des belles Montres en or solide, à 11350, la belle des belles Montres en or solide, à 11450, la belle des belles Montres en or solide, à 11550, la belle des belles Montres en or solide, à 11650, la belle des belles Montres en or solide, à 11750, la belle des belles Montres en or solide, à 11850, la belle des belles Montres en or solide, à 11950, la belle des belles Montres en or solide, à 12050, la belle des belles Montres en or solide, à 12150, la belle des belles Montres en or solide, à 12250, la belle des belles Montres en or solide, à 12350, la belle des belles Montres en or solide, à 12450, la belle des belles Montres en or solide, à 12550, la belle des belles Montres en or solide, à 12650, la belle des belles Montres en or solide, à 12750, la belle des belles Montres en or solide, à 12850, la belle des belles Montres en or solide, à 12950, la belle des belles Montres en or solide, à 13050, la belle des belles Montres en or solide, à 13150, la belle des belles Montres en or solide, à 13250, la belle des belles Montres en or solide, à 13350, la belle des belles Montres en or solide, à 13450, la belle des belles Montres en or solide, à 13550, la belle des belles Montres en or solide, à 13650, la belle des belles Montres en or solide, à 13750, la belle des belles Montres en or solide, à 13850, la belle des belles Montres en or solide, à 13950, la belle des belles Montres en or solide, à 14050, la belle des belles Montres en or solide, à 14150, la belle des belles Montres en or solide, à 14250, la belle des belles Montres en or solide, à 14350, la belle des belles Montres en or solide, à 14450, la belle des belles Montres en or solide, à 14550, la belle des belles Montres en or solide, à 14650, la belle des belles Montres en or solide, à 14750, la belle des belles Montres en or solide, à 14850, la belle des belles Montres en or solide, à 14950, la belle des belles Montres en or solide, à 15050, la belle des belles Montres en or solide, à 15150, la belle des belles Montres en or solide, à 15250, la belle des belles Montres en or solide, à 15350, la belle des belles Montres en or solide, à 15450, la belle des belles Montres en or solide, à 15550, la belle des belles Montres en or solide, à 15650, la belle des belles Montres en or solide, à 15750, la belle des belles Montres en or solide, à 15850, la belle des belles Montres en or solide, à 15950, la belle des belles Montres en or solide, à 16050, la belle des belles Montres en or solide, à 16150, la belle des belles Montres en or solide, à 16250, la belle des belles Montres en or solide, à 16350, la belle des belles Montres en or solide, à 16450, la belle des belles Montres en or solide, à 16550, la belle des belles Montres en or solide, à 16650, la belle des belles Montres en or solide, à 16750, la belle des belles Montres en or solide, à 16850, la belle des belles Montres en or solide, à 16950, la belle des belles Montres en or solide, à 17050, la belle des belles Montres en or solide, à 17150, la belle des belles Montres en or solide, à 17250, la belle des belles Montres en or solide, à 17350, la belle des belles Montres en or solide, à 17450, la belle des belles Montres en or solide, à 17550, la belle des belles Montres en or solide, à 17650, la belle des belles Montres en or solide, à 17750, la belle des belles Montres en or solide, à 17850, la belle des belles Montres en or solide, à 17950, la belle des belles Montres en or solide, à 18050, la belle des belles Montres en or solide, à 18150, la belle des belles Montres en or solide, à 18250, la belle des belles Montres en or solide, à 18350, la belle des belles Montres en or solide, à 18450, la belle des belles Montres en or solide, à 18550, la belle des belles Montres en or solide, à 18650, la belle des belles Montres en or solide, à 18750, la belle des belles Montres en or solide, à 18850, la belle des belles Montres en or solide, à 18950, la belle des belles Montres en or solide, à 19050, la belle des belles Montres en or solide, à 19150, la belle des belles Montres en or solide, à 19250, la belle des belles Montres en or solide, à 19350, la belle des belles Montres en or solide, à 19450, la belle des belles Montres en or solide, à 19550, la belle des belles Montres en or solide, à 19650, la belle des belles Montres en or solide, à 19750, la belle des belles Montres en or solide, à 19850, la belle des belles Montres en or solide, à 19950, la belle des belles Montres en or solide, à 20050, la belle des belles Montres en or solide, à 20150, la belle des belles Montres en or solide, à 20250, la belle des belles Montres en or solide, à 20350, la belle des belles Montres en or solide, à 20450, la belle des belles Montres en or solide, à 20550, la belle des belles Montres en or solide, à 20650, la belle des belles Montres en or solide, à 20750, la belle des belles Montres en or solide, à 20850, la belle des belles Montres en or solide, à 20950, la belle des belles Montres en or solide, à 21050, la belle des belles Montres en or solide, à 21150, la belle des belles Montres en or solide, à 21250, la belle des belles Montres en or solide, à 21350, la belle des belles Montres en or solide, à 21450, la belle des belles Montres en or solide, à 21550, la belle des belles Montres en or solide, à 21650, la belle des belles Montres en or solide, à 21750, la belle des belles Montres en or solide, à 21850, la belle des belles Montres en or solide, à 21950, la belle des belles Montres en or solide, à 22050, la belle des belles Montres en or solide, à 22150, la belle des belles Montres en or solide, à 22250, la belle des belles Montres en or solide, à 22350, la belle des belles Montres en or solide, à 22450, la belle des belles Montres en or solide, à 22550, la belle des belles Montres en or solide, à 22650, la belle des belles Montres en or solide, à 22750, la belle des belles Montres en or solide, à 22850, la belle des belles Montres en or solide, à 22950, la belle des belles Montres en or solide, à 23050, la belle des belles Montres en or solide, à 23150, la belle des belles Montres en or solide, à 23250, la belle des belles Montres en or solide, à 23350, la belle des belles Montres en or solide, à 23450, la belle des belles Montres en or solide, à 23550, la belle des belles Montres en or solide, à 23650, la belle des belles Montres en or solide, à 23750, la belle des belles Montres en or solide, à 23850, la belle des belles Montres en or solide, à 23950, la belle des belles Montres en or solide, à 24050, la belle des belles Montres en or solide, à 24150, la belle des belles Montres en or solide, à 24250, la belle des belles Montres en or solide, à 24350, la belle des belles Montres en or solide, à 24450, la belle des belles Montres en or solide, à 24550, la belle des belles Montres en or solide, à 24650, la belle des belles Montres en or solide, à 24750, la belle des belles Montres en or solide, à 24850, la belle des belles Montres en or solide, à 24950, la belle des belles Montres en or solide, à 25050, la belle des belles Montres en or solide, à 25150, la belle des belles Montres en or solide, à 25250, la belle des belles Montres en or solide, à 25350, la belle des belles Montres en or solide, à 25450, la belle des belles Montres en or solide, à 25550, la belle des belles Montres en or solide, à 25650, la belle des belles Montres en or solide, à 25750, la belle des belles Montres en or solide, à 25850, la belle des belles Montres en or solide, à 25950, la belle des belles Montres en or solide, à 26050, la belle des belles Montres en or solide, à 26150, la belle des belles Montres en or solide, à 26250, la belle des belles Montres en or solide, à 26350, la belle des belles Montres en or solide, à 26450, la belle des belles Montres en or solide, à 26550, la belle des belles Montres en or solide, à 26650, la belle des belles Montres en or solide, à 26750, la belle des belles Montres en or solide, à 26850, la belle des belles Montres en or solide, à 26950, la belle des belles Montres en or solide, à 27050, la belle des belles Montres en or solide, à 27150, la belle des belles Montres en or solide, à 27250, la belle des belles Montres en or solide, à 27350, la belle des belles Montres en or solide, à 27450, la belle des belles Montres en or solide, à 27550, la belle des belles Montres en or solide, à 27650, la belle des belles Montres en or solide, à 27750, la belle des belles Montres en or solide, à 27850, la belle des belles Montres en or solide, à 27950, la belle des belles Montres en or solide, à 28050, la belle des belles Montres en or solide, à 28150, la belle des belles Montres en or solide, à 28250, la belle des belles Montres en or solide, à 28350, la belle des belles Montres en or solide, à 28450, la belle des belles Montres en or solide, à 28550, la belle des belles Montres en or solide, à 28650, la belle des belles Montres en or solide, à 28750, la belle des belles Montres en or solide, à 28850, la belle des belles Montres en or solide, à 28950, la belle des belles Montres en or solide, à 29050, la belle des belles Montres en or solide, à 29150, la belle des belles Montres en or solide, à 29250, la belle des belles Montres en or solide, à 29350, la belle des belles Montres en or solide, à 29450, la belle des belles Montres en or solide, à 29550, la belle des belles Montres en or solide, à 29650, la belle des belles Montres en or solide, à 29750, la belle des belles Montres en or solide, à 29850, la belle des belles Montres en or solide, à 29950, la belle des belles Montres en or solide, à 30050, la belle des belles Montres en or solide, à 30150, la belle des belles Montres en or solide, à 30250, la belle des belles Montres en or solide, à 30350, la belle des belles Montres en or solide, à 30450, la belle des belles Montres en or solide, à 30550, la belle des belles Montres en or solide, à 30650, la belle des belles Montres en or solide, à 30750, la belle des belles Montres en or solide, à 30850, la belle des belles Montres en or solide, à 30950, la belle des belles Montres en or solide, à 31050, la belle des belles Montres en or solide, à 31150, la belle des belles Montres en or solide, à 31250, la belle des belles Montres en or solide, à 31350, la belle des belles Montres en or solide, à 31450, la belle des belles Montres en or solide, à 31550, la belle des belles Montres en or solide, à 31650, la belle des belles Montres en or solide, à 31750, la belle des belles Montres en or solide, à 31850, la belle des belles Montres en or solide, à 31950, la belle des belles Montres en or solide, à 32050, la belle des belles Montres en or solide, à 32150, la belle des belles Montres en or solide, à 32250, la belle des belles Montres en or solide, à 32350, la belle des belles Montres en or solide, à 32450, la belle des belles Montres en or solide, à 32550, la belle des belles Montres en or solide, à 32650, la belle des belles Montres en or solide, à 32750, la belle des belles Montres en or solide, à 32850, la belle des belles Montres en or solide, à 32950, la belle des belles Montres en or solide, à 33050, la belle des belles Montres en or solide, à 33150, la belle des belles Montres en or solide, à 33250, la belle des belles Montres en or solide, à 33350, la belle des belles Montres en or solide, à 33450, la belle des belles Montres en or solide, à 33550, la belle des belles Montres en or solide, à 33650, la belle des belles Montres en or solide, à 33750, la belle des belles Montres en or solide, à 33850, la belle des belles Montres en or solide, à 33950, la belle des belles Montres en or solide, à 34050, la belle des belles Montres en or solide, à 34150, la belle des belles Montres en or solide, à 34250, la belle des belles Montres en or solide, à 34350, la belle des belles Montres en or solide, à 34450, la belle des belles Montres en or solide, à 34550, la belle des belles Montres en or solide, à 34650, la belle des belles Montres en or solide, à 34750, la belle des belles Montres en or solide, à 34850, la belle des belles Montres en or solide, à 34950, la belle des belles Montres en or solide, à 35050, la belle des belles Montres en or solide, à 35150, la belle des belles Montres en or solide, à 35250, la belle des belles Montres en or solide, à 35350, la belle des belles Montres en or solide, à 35450, la belle des belles Montres en or solide, à 35550, la belle des belles Montres en or solide, à 35650, la belle des belles Montres en or solide, à 35750, la belle des belles Montres en or solide, à 35850, la belle des belles Montres en or solide, à 35950, la belle des belles Montres en or solide, à 36050, la belle des belles Montres en or solide, à 36150, la belle des belles Montres en or solide, à 36250, la belle des belles Montres en or solide, à 36350, la belle des belles Montres en or solide, à 36450, la belle des belles Montres en or solide, à 36550, la belle des belles Montres en or solide, à 36650, la belle des belles Montres en or solide, à 36750, la belle des belles Montres en or solide, à 36850, la belle des belles Montres en or solide, à 36950, la belle des belles Montres en or solide, à 37050, la belle des belles Montres en or solide, à 37150, la belle des belles Montres en or solide, à 37250, la belle des belles Montres en or solide, à 37350, la belle des belles Montres en or solide, à 37450, la belle des belles Montres en or solide, à 37550, la belle des belles Montres en or solide, à 37650, la belle des belles Montres en or solide, à 37750, la belle des belles Montres en or solide, à 37850, la belle des belles Montres en or solide, à 37950, la belle des belles Montres en or solide, à 38050, la belle des belles Montres en or solide, à 38150, la belle des belles Montres en or solide, à 38250, la belle des belles Montres en or solide, à 38350, la belle des belles Montres en or solide, à 38450, la belle des belles Montres en or solide, à 38550, la belle des belles Montres en or solide, à 38650, la belle des belles Montres en or solide, à 38750, la belle des belles Montres en or solide, à 38850, la belle des belles Montres en or solide, à 38950, la belle des belles Montres en or solide, à 39050, la belle des belles Montres en or solide, à 39150, la belle des belles Montres en or solide, à 39250, la belle des belles Montres en or solide, à 39350, la belle des belles Montres en or solide, à 39450, la belle des belles Montres en or solide, à 39550, la belle des belles Montres en or solide, à 39650, la belle des belles Montres en or solide, à 39750, la belle des belles Montres en or solide, à 39850, la belle des belles Montres en or solide, à 39950, la belle des belles Montres en or solide, à 40050, la belle des belles Montres en or solide, à 40150, la belle des belles Montres en or solide, à 40250, la belle des belles Montres en or solide, à 40350, la belle des belles Montres en or solide, à 40450, la belle des belles Montres en or solide, à 40550, la belle des belles Montres en or solide, à 40650, la belle des belles Montres en or solide, à 40750, la belle des belles Montres en or solide, à 40850, la belle des belles Montres en or solide, à 40950, la belle des belles Montres en or solide, à 41050, la belle des belles Montres en or solide, à 41150, la belle des belles Montres en or solide, à 41250, la belle des belles Montres en or solide, à 41350, la belle des belles Montres en or solide, à 41450, la belle des belles Montres en or solide, à 41550, la belle des belles Montres en or solide, à 41650, la belle des belles Montres en or solide, à 41750, la belle des belles Montres en or solide, à 41850, la belle des belles Montres en or solide, à 41950, la belle des belles Montres en or solide, à 42050, la belle des belles Montres en or solide, à 42150, la belle des belles Montres en or solide, à 42250, la belle des belles Montres en or solide, à 42350, la belle des belles Montres en or solide, à 42450, la belle des belles Montres en or solide, à 42550, la belle des belles Montres en or solide, à 42650, la belle des belles Montres en or solide, à 42750, la belle des belles Montres en or solide, à 42850, la belle des belles Montres en or solide, à 42950, la belle des belles Montres en or solide, à 43050, la belle des belles Montres en or solide, à 43150, la belle des belles Montres en or solide, à 43250, la belle des belles Montres en or solide, à 43350, la belle des belles Montres en or solide, à 43450, la belle des belles Montres en or solide, à 43550, la belle des belles Montres en or solide, à 43650, la belle des belles Montres en or solide, à 43750, la belle des belles Montres en or solide, à 43850, la belle des belles Montres en or solide, à 43950, la belle des belles Montres en or solide, à 44050, la belle des belles Montres en or solide, à 44150, la belle des belles Montres en or solide, à 44250, la belle des belles Montres en or solide, à 44350, la belle des belles Montres en or solide, à 44450, la belle des belles Montres en or solide, à 44550, la belle des belles Montres en or solide, à 44650, la belle des belles Montres en or solide, à 44750, la belle des belles Montres en or solide, à 44850, la belle des belles Montres en or solide, à 44950, la belle des belles Montres en or solide, à 45050, la belle des belles Montres en or solide, à 45150, la belle des belles Montres en or solide, à 45250, la belle des belles Montres en or solide, à 45350, la belle des belles Montres en or solide, à 45450, la belle des belles Montres en or solide, à 45550, la belle des belles Montres en or solide, à 45650, la belle des belles Montres en or solide, à 45750, la belle des belles Montres en or solide, à 45850, la belle des belles Montres en or solide, à 45950, la belle des belles Montres en or solide, à 46050, la belle des belles Montres en or solide, à 46150, la belle des belles Montres en or solide, à 46250, la belle des belles Montres en or solide, à 46350, la belle des belles Montres en or solide, à 46450, la belle des belles Montres en or solide, à 46550, la belle des belles Montres en or solide, à 46650, la belle des belles Montres en or solide, à 46750, la belle des belles Montres en or solide, à 46850, la belle des belles Montres en or solide, à 46950, la belle des belles Montres en or solide, à 47050, la belle des belles Montres en or solide, à 47150, la belle des belles Montres en or solide, à 47250, la belle des belles Montres en or solide, à 47350, la belle des belles Montres en or solide, à 47450, la belle des belles Montres en or solide, à 47550, la belle des belles Montres en or solide, à 47650, la belle des belles Montres en or solide, à 47750, la belle des belles Montres en or solide, à 47850, la belle des belles Montres en or solide, à 47950, la belle des belles Montres en or solide, à 48050, la belle des belles Montres en or solide, à 48150, la belle des belles Montres en or solide, à 48250, la belle des belles Montres en or solide, à 48350, la belle des belles Montres en or solide, à 48450, la belle des belles Montres en or solide, à 48550, la belle des belles Montres en or solide, à 48650, la belle des belles Montres en or solide, à 48750, la belle des belles Montres en or solide, à 48850, la belle des belles Montres en or solide, à 48950, la belle des belles Montres en or solide, à 49050, la belle des belles Montres en or solide, à 49150, la belle des belles Montres en or solide, à 49250, la belle des belles Montres en or solide, à 49350, la belle des belles Montres en or solide, à 49450, la belle des belles Montres en or solide, à 49550, la belle des belles Montres en or solide, à 49650, la belle des belles Montres en or solide, à 49750, la belle des belles Montres en or solide, à 49850, la belle des belles Montres en or solide, à 49950, la belle des belles Montres en or solide, à 50050, la belle des belles Montres en or solide, à 50150, la belle des belles Montres en or solide, à 50250, la belle des belles Montres en or solide, à 50350, la belle des belles Montres en or solide, à 504

LE COMTE DE MUN ET L'EDUCATION CATHOLIQUE

A PROPOS D'UN ARTICLE DE L'EMINENT ACADEMIEN

Le "Gaulois" vient de publier un article du Comte de Mun sur l'enseignement dans les lycées français et cet article fut sujet de nombreux commentaires, sur lesquels le vaillant académicien est revenu par la suite. Nous en relevons pour nos lecteurs, quelques extraits :

"Vous reconnaissez, me dit-on, que l'Université compte encore un certain nombre de professeurs catholiques. Ils occupent leur place comme vous le supposez, à titre d'enseignant, ou tout simplement en vertu de leur droit, voilà déjà des maîtres dont l'enseignement n'est pas à redouter. Le devoir des catholiques n'est-il pas de les soutenir, et leur parole ne crée-t-elle pas une ambiance catholique, dont les effets peuvent se faire sentir à d'autres qu'aux élèves chrétiens ?

"C'est là, d'ailleurs, le petit côté du sujet. En fait, il faut l'avouer, beaucoup de professeurs de lycée affichent ouvertement des doctrines, qui constituent un danger pour les jeunes gens chrétiens. Nul ne le nie. Mais est-ce que les parents doivent abdiquer leur autorité morale entre les mains des professeurs ? Est-ce que les parents chrétiens ne peuvent pas garder sur leur fils un empire assez grand pour que celui-ci lui donne raison contre son maître ? Les serres chaudes où les enfants sont élevés à l'abri de toute contradiction ne conviennent plus à notre temps.

"Il faut aujourd'hui mettre l'enfant de bonne heure en contact avec les difficultés, les objections, les sarcasmes, lui apprendre à résister, à besoin à défendre ses convictions contre ses maîtres. Ainsi seulement, peut-on l'armer pour les luttes de la vie."

Après avoir exécuté ce qu'il entend par l'ambiance catholique, le comte de Mun se demande comment les catholiques pourraient soutenir ces maîtres catholiques, enseignants dans les établissements universitaires de l'Etat ?

D'ailleurs, dit-il, c'est un fait reconnu par les universitaires eux-mêmes, par ceux, du moins, dont la passion sectaire n'aveugle pas l'esprit, que la concurrence de l'enseignement libre est la seule garantie efficace de la liberté relative laissée aux maîtres chrétiens, maintenus dans les lycées par le souci du recrutement. Il a dit qu'il était là comme une

enseigne, et je ne retire pas le mot. Le jour où le monopole serait établi, l'enseignement disparaîtrait complètement des établissements publics. A ce point de vue même, les parents chrétiens auraient, ce me semble, en soutenant l'enseignement libre, une sorte d'obligation morale à remplir, vis-à-vis de ceux que les circonstances contraignent à recourir au lycée.

Enfin, venant ensuite, à la question principale : à celle qui concerne le danger des doctrines professées par les maîtres libres penseurs, le comte de Mun admet bien que "l'action morale du père est là pour le conjurer, car tous n'abandonnent pas leur autorité entre les mains du professeur, mais il se demande néanmoins, si les élèves où du moins une partie d'entre eux, ne suivent pas le maître et ne sont pas dominés par lui, plutôt que par l'esprit familial ?

C'est donc là le grand point à établir l'argument principal à trancher. Y a-t-il nécessité de mettre l'enfant de très bonne heure en contact avec les difficultés, les objections et les sarcasmes, Ma réponse sera très nette.

L'objet principal de l'éducation, entendue dans son sens le plus large, et par conséquent en comprenant l'instruction, est de former l'esprit et l'intelligence de l'enfant, par des convictions fortement établies. Je ne crois pas que le meilleur moyen d'y parvenir soit d'exposer cet esprit, à peine éclos, cette intelligence encore incertaine, au choc des contradictions.

Le Comte de Mun, ne croit pas quant à lui qu'il soit de bonne guerre de confier un jeune enfant catholique à un professeur rationaliste ou athée par exemple, car dit-il :

"L'âme de l'enfant n'est pas un champ d'expérience : c'est une terre vierge qu'il faut enseigner et cultiver, en vue des moissons prochaines. Quel remède, si l'on n'a rien à offrir, le bon grain ? Car, il faut y bien penser, à quel moment saura-t-on si l'expérience a réussi ? Quand le jeune homme entrera dans la vie. Si elle a échoué, il sera trop tard. Les parents entendent, au fond de leur cœur, cette sentence irrévocable.

C'est toujours une amère douleur pour un père chrétien de voir son fils abuser la foi qu'il a voulu, de toutes ses forces, graver dans son âme. Que s'écroule si il peut lui-même s'accuser d'imprévoyance !

Parlant ensuite de cette question du contact, d'une façon encore plus générale, le Comte de Mun traite des sociétés mondaines et des camarades qu'un jeune homme est exposé à y rencontrer, et il se demande encore si la meilleure manière d'imprimer, dans un cœur d'enfant, la force de caractère qui le met au-dessus du respect humain, est de l'exposer, à peine ouvert, à la raillerie. Je ne le pense pas et j'en viens ainsi naturellement aux "serres chaudes".

Pour lui, la terre dans laquelle l'enfant devra se former ne sera jamais assez hermétiquement fermée et il ne croit pas à l'efficacité du courant d'air venu du dehors, pour fortifier l'âme et l'intelligence d'un enfant.

Sans doute, ajoute-t-il, il est impossible que le jeune homme grandisse à l'abri de toute contradiction. Je ne souhaite pas pour lui cette aséparation morale. Mais je veux qu'on lui donne de sa religion, de la doctrine qu'elle lui impose, une idée si haute et si pleine, qu'il puisse, sorti du collège, rencontrer des incroyants, sans être ébloui par leur fausse philosophie. Je veux, et précisément pour que sa foi ne redoute pas la critique, que l'éducation lui inspire en elle une confiance si forte, pour les vérités qu'elle enseigne, une admiration si grande, qu'il puisse, sans la sentir ébranlée, la comparer plus tard aux doctrines contraires. Comment pourrait-il concevoir cette admiration si, dès ses premiers pas, il le voyait se dérober en une sorte d'aveu d'impuissance, pour l'abandonner aux leçons de ses négateurs ?

Je sens autrement la puissance et la grandeur de mon Eglise, et c'est pourquoi je me révolte à la pensée que les catholiques eux-mêmes puissent, en quelque sorte, la destituer de sa mission la plus haute et la plus sainte, qui est d'élever et d'instruire ses fils.

Sur cette question, on le voit donc, le comte de Mun est absolument intransigeant et ne voit pas dans notre société moderne de solution mixte. L'effort doit tout d'abord avoir instruction religieuse solide, qui ne doit jamais être affaiblie par la controverse à un âge où le cerveau de l'homme s'imprègne trop facilement de théories brillantes, mais souvent peu solidement échafaudées.

LES REGLEMENTS DE LA CONSTRUCTION

LA COMMISSION SPECIALE CHARGÉE DE REFORMER LES REGLEMENTS SUR LA CONSTRUCTION, DECIDE DE DEMANDER A LA LEGISLATURE QUE LES REGLEMENTS SOIENT UNIFORMES DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE.

La commission spéciale chargée de réformer les règlements sur la construction, s'est réunie hier après-midi à l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin Eugène Clément. Etaient présents : MM. W. J. Francis, ingénieur civil, J. Venne, architecte, S. D. Vallières, de l'association immobilière, J. Charpentier, des Builders' Exchange ; P. O. Ogilvie, maître plombier, J. E. Ballard, du conseil des Métiers et du travail, A. Chausse, inspecteur des bâtiments, Doré, inspecteur sanitaire, Arthur Parent, surintendant de l'éclairage et Butler, avocat de la ville.

La commission a décidé de soumettre à la commission de législation une résolution prévoyant la mise en vigueur des règlements sur la construction dans toute la ville de Montréal, pour que demande en soit faite à la législature.

M. Butler, avocat de la ville, est chargé de préparer l'amendement dont voici le texte :

"Que les pouvoirs de réglementer la construction des bâtiments dans les limites de la cité, tel que prévu par le statut 62 de la charte, chap. 58 et que les amendements subséquents s'appliquent à tous les quartiers placés dans ses limites, qu'ils soient annexés ou sur le point de l'être et ce, malgré toute loi contraire."

Nous devons dire pour expliquer cet amendement que les quartiers de la Longue Pointe avec Beauvoir et de

la Côte des Neiges ont obtenu, lors des annexions, le droit de n'être pas soumis aux règlements de la ville. Mais pour que ces règlements soient appliqués d'une manière uniforme, la commission a cru devoir demander à la législature d'annuler cette disposition spéciale faite en faveur de ces anciennes municipalités.

Un règlement complet était soumis aux membres de la commission, mais ils n'en ont discuté et approuvé que quelques articles dont voici la teneur :

10. La mise en force des provisions de ce règlement dépendra d'un décret parlementaire appelé : "Le Département de l'Inspection des Edifices."

20. "Le Département de l'Inspection des Edifices se composera :

(a) D'un Surintendant qui aura le plein contrôle du département et devra avoir au moins dix années d'expérience comme architecte, ingénieur civil, ou entrepreneur général.

(b) L'Assistant Surintendant et autant d'assistants et de commis que l'on pourra juger nécessaire.

30. Le Surintendant et les Inspecteurs devront employer leur temps exclusivement aux devoirs de leur poste et ne devront pas être intéressés dans aucune "branche" de l'industrie de la construction ou de tout autre commerce.

40. Le Surintendant pourra suspendre tout membre de son personnel pour cause, et devra rapporter immédiatement cette suspension au Bureau des Commissaires.

LES CHEMINS DE FER EN CANADA

L'AUGMENTATION A ETE CONSTANTE SOUS TOUS LES RAPPORTS

Ottawa, 16. — Le rapport du département des statistiques de chemins de fer, présenté au Parlement aujourd'hui, montre que l'année 1910 a été marquée au point de vue du développement des chemins de fer et de leurs opérations en Canada.

Les chemins de fer ont augmenté leurs réseaux de 21,101 milles en 1909 à 24,731 en 1910, soit 627 milles. Sur cette augmentation, il y a 519 milles qui ont été construits dans les quatre provinces de l'ouest. Ces chiffres ne comprennent le Grand Tronc

Pacifique, qui est supposé officiellement "sous construction," bien que 1000 milles soient en opération actuellement.

On estime que 4,500 milles de chemins étaient sous construction le 30 juin 1910.

Durant l'année, 79 milles de voie double et 344 de voie dans les cours il y a eu une augmentation de 2,279 et de voies d'évitement ont été construits.

de voie double et 1063 milles de voie dans les cours — un total de 3,818 milles.

\$101,816,271 ont été ajoutés au capital investi, donnant un total de \$1,410,297,687, duquel \$687,557,387, représentant du stock et \$722,740,300 des garanties.

L'actif au 30 juin dernier, après avoir éliminé la double responsabilité, était de \$52,361 par mille.

Les subventions en argent, durant l'année se sont montées à \$1,789,723, ce qui rend le total à \$146,932,180 données par le Dominion, \$35,837 par les provinces et \$17,983,823 par les municipalités.

A ceci, il faut ajouter 55,292,321 acres de terre qui ont été cédées, dont 32,010,378 par le gouvernement.

Les garanties, au 30 juin, se chiffraient à \$127,336,337.

Les chemins de fer canadiens ont transporté 35,894,575 passagers et 14,482,866 tonnes de fret ; une augmentation sur 1909 de 3,211,267 passagers et de 7,610,608 tonnes de fret.

Le nombre moyen de passagers par train a été de 59, et le nombre moyen de milles voyés par jour, 69.

Les trains de fret ont transporté en moyenne 311 tonnes — pendant une moyenne de 311 milles. La moyenne de voyage des passagers et du fret est la plus grande du monde.

Les recettes brutes pour 1910 ont été de \$173,956,217 ; un gain de \$28,899,881 sur 1909 ou 19.9 pour cent.

Les dépenses d'opérations se sont élevées à \$120,405,440, une augmentation de \$15,805,356.

Les recettes nettes ont été de \$53,550,777 ou 32.3 pour cent de mieux que l'année précédente.

Les recettes brutes ont égalé \$7,034 par mille et les recettes nettes \$2,166. De ces recettes, \$46,018,880 ont été fournis par les passagers et \$117,497,604 par la marchandise.

Une analyse des dépenses d'opération montre qu'une augmentation considérable a été faite dans l'entretien des lignes et dans l'équipement. Durant l'année, 110 locomotives, 138 chars à passagers, 194 chars pour le service des compagnies ont été ajoutés.

Il y a actuellement en service 4,079 locomotives, 4,320 chars à passagers, 119,713 chars à marchandises, et 8,648 chars pour le service personnel des compagnies. Il y a eu une augmentation constante dans la capacité des locomotives et des chars.

Les trains de revenus, translocaux, ont fait 85,409,241 milles en 1910, tandis qu'en 1909, ils avaient fait 79,962,216 milles.

Les chars chargés de marchandises ont fait 910,858,711 contre 775,543,414 milles en 1909.

Le nombre moyen de chars chargés de fret, par train, a été de 18.15 et la moyenne de la charge par char, 17.13 tonnes.

Les locomotives ont fait 106,619,176 milles, et on a dépensé 6,352,054 tonnes de charbon au coût de \$18,570,398, pour faire ce transport.

615 personnes ont perdu la vie en 1910 et 2,139 ont été blessées. Au nombre des victimes tuées se trouvaient 70 passagers et 214 employés.

Un passager sur 598,243 a perdu la vie, et un sur 192,943 a été blessé. En 1909 il y eut 36 passagers qui perdirent la vie et 281 furent blessés.

123,748 employés, retirant un salaire de \$67,167,793, ont employé sur les chemins de fer ; ce salaire total représente une augmentation d'un peu plus de quatre millions sur celui de l'année dernière.

A LA COMMISSION DE LEGISLATION

LA COMMISSION A EXAMINE, HIER SOIR, LES DERNIERS AVIS D'AMENDEMENT A LA CHARTRE QU'ON SE PROPOSE DE SOUMETTRE A LA LEGISLATURE.

La commission de législation s'est réunie hier soir à 8 heures à l'hôtel de ville, sous la présidence de l'échevin L. A. Lapointe pour discuter les différents amendements qu'on se propose d'apporter à la charte.

Le "Canada" a publié déjà de nombreuses propositions d'amendements émanant soit des échevins, soit des chefs de service. En outre on trouvera, autre part, un état complet des derniers avis qui ont été examinés et approuvés hier soir par la commission.

Avant l'examen de ces avis, la commission a discuté plusieurs propositions d'amendements qui ont été acceptés et ajoutés à la liste générale.

L'échevin Clément propose que la résolution adoptée par la commission des règlements sur la construction, que nous reproduisons ailleurs et qui établit que les règlements concernant la construction, seront en vigueur dans tous les quartiers de la ville, soit inscrite au nombre des amendements à la charte.

Cette proposition est adoptée.

L'échevin Duboué propose que les voitures de place soient munies d'un taximètre pour indiquer au public la somme exacte qu'il a à payer pour une course, et qui aurait pour but de protéger le public et d'empêcher que des conducteurs de gens soient livrés à l'arbitraire des cochers.

Les échevins Dandurand, Brodeur et Lapointe font ressortir que l'emploi du taximètre est impossible et que ce système ne peut être appliqué qu'en été au Canada. En outre les appareils nécessaires coûtent de \$45 à \$200 et constituent une forte dépense pour les cochers.

La proposition de l'échevin Duboué est mise aux voix, mais elle est repoussée à l'unanimité moins une voix.

Cet échec ne me décourage pas, nous dit l'échevin Duboué, car cette innovation rendra service au public. Les cochers eux-mêmes ne s'en plaindront pas, puisqu'ils transporteront plus de clients.

Lundi prochain le conseil de la ville examinera et il faudra que les échevins se prononcent nettement. L'échevin Duboué propose que la rue Roy soit expropriée, afin de la prolonger jusqu'au parc La Fontaine ; il demande que cette somme soit prélevée sur les fonds d'emprunt.

L'échevin Tétreau demande que l'expropriation de la rue soit supportée moitié par la ville et moitié par les propriétaires.

L'échevin Lapointe et M. Laval, avocat, font ressortir que l'article 348 de la charte, prévoit que les expropriations devront faire l'objet d'un règlement et être approuvées par la majorité absolue des membres du conseil, et que dans ces conditions, il voudrait mieux grouper toutes les expropriations pour les soumettre au même règlement, plutôt que de faire un règlement pour une seule expropriation. La commission se rend à ces bonnes raisons et décide de demander à la législature le droit de faire les expropriations nécessaires pour ouvrir la rue Roy, dans toute sa longueur ; la rue de la Montagne, à partir de la rue St-Jacques jusqu'à la rue St-Catherine ; le boulevard St-Joseph dans toute sa longueur ; la rue St-Denis, à partir de la rue Sherbrooke dans toute sa longueur ; et la rue Dumont dans toute sa longueur.

Il est proposé, également, et décidé que le coût de ces expropriations soit supporté moitié par la ville et moitié par les propriétaires.

La commission a décidé d'accepter la proposition d'amendement suivante soumise par M. Janin, surintendant de l'aqueduc.

"Que la ville obtienne les pouvoirs nécessaires pour permettre à ses employés de pénétrer à toutes les heures du jour et de la nuit dans les propriétés privées pour ouvrir et fermer l'eau, dans le but d'éviter d'avoir des robinets d'arrêt sur les trottoirs, ce qui cause actuellement de grandes dépenses à la ville."

UN DISCOURS DE M. BOUTROUX

A l'occasion de la rentrée récente des pensionnaires de la Fondation Thiers, M. Emile Boutroux, membre de l'Institut et directeur de la Fondation, a présenté, comme d'habitude, au Conseil d'administration, son rapport sur les travaux des pensionnaires pendant l'année écoulée. Nous en détachons le préambule où il a défini en termes très heureux le caractère et l'utilité de l'institution avant aux destinées de laquelle il préside :

Messieurs,

Il est en ce moment beaucoup question dans le monde de la nécessité d'entretenir ou de créer, à côté des établissements d'enseignement et des corps organisés, des centres d'études indépendants, où de jeunes savants, venus des points les plus divers, vivraient ensemble, exempts des soucis de la vie matérielle, avec l'unique mission de se consacrer entièrement à la libre recherche et à la production scientifique. Ce sujet a été touché, notamment, d'une façon fort intéressante, par le professeur Aloys Riehl, dans le discours qu'il fit à Berlin, le 27 janvier dernier, comme recteur de l'Université, en l'honneur du jour de naissance de l'empereur allemand.

Le professeur Riehl avait choisi comme matière de son discours le plan d'université composé en 1807 par le philosophe Fichte en vue de la création de l'Université de Berlin. Ce plan, dit-il, fut écarté à tort par le gouvernement d'alors, car il contenait beaucoup de parties excellentes qui, aujourd'hui encore, seraient réalisées avec grand profit.

L'idée la plus originale de Fichte était la création d'une communauté d'étudiants. Des jeunes gens particulièrement doués, ayant déjà donné des preuves de leurs aptitudes scientifiques, devaient, selon ce projet, se réunir pour vivre et travailler ensemble. Ils ont en commun l'habitation et la table. Ils sont défrayés de toute dépense relative à leur entretien, et

SOUS SERMENT MADAME WILLIAM COUTLÉE, 565 Avenue Laval, Montréal, atteste avoir été guérie uniquement par les PILULES ROUGES

De la Compagnie Chimique Franco-Américaine.



Mme William Coutlée, 565 Laval Montréal

Qui donc a pu dire que la reconnaissance est un vain mot et que cette vertu n'est plus de ce monde ?

Un tel pessimiste n'a jamais connu le cœur humain, et plus particulièrement, celui d'une femme qui a souffert.

A cette théorie outrée, nous venons opposer le plus formel démenti. Fidèle à sa devise le Canadien se souvient, et la gratitude de ses femmes n'a plus de bornes, car, dans leur merci éloquent, elles cherchent toujours à mettre une parcelle de leur cœur.

Et pour traduire ce sentiment bien né, l'exprimer le plus catégoriquement possible, la femme cherchera, au besoin, les cent voix de la publicité.

Certes, ce procédé pourrait paraître outré en certains milieux, mais pour plusieurs, c'est encore là le meilleur garant de sincérité.

Honneur donc aux personnes qui ne craignent pas de prêter bien haut leur reconnaissance.

Parmi celles-ci, au premier rang, figurent nombre de femmes qui ont voué une éternelle gratitude aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, et pour cause.

La plupart d'entre elles avaient trop longtemps souffert. La maladie prolongée dont elles étaient atteintes semblait ne pas avoir de fin. Après avoir, par tous les moyens possibles, cherché à se guérir, plusieurs de ces pauvres affligées n'avaient même pu encore trouver le moindre soulagement. Mais survint l'aide efficace des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et tout aussitôt l'espoir renaît avec les forces et la santé chez ces chères malades qui se décourageaient à l'idée de toujours être vouées aux mêmes tortures.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations gratuites par lettres pour les femmes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Le docteur Dr. Vodarre guérit la colique, la diarrhée des enfants et leur donne un sommeil paisible.

LA FONDATION THIERS EN FRANCE

UN DISCOURS DE M. BOUTROUX

A l'occasion de la rentrée récente des pensionnaires de la Fondation Thiers, M. Emile Boutroux, membre de l'Institut et directeur de la Fondation, a présenté, comme d'habitude, au Conseil d'administration, son rapport sur les travaux des pensionnaires pendant l'année écoulée. Nous en détachons le préambule où il a défini en termes très heureux le caractère et l'utilité de l'institution avant aux destinées de laquelle il préside :

Messieurs,

Il est en ce moment beaucoup question dans le monde de la nécessité d'entretenir ou de créer, à côté des établissements d'enseignement et des corps organisés, des centres d'études indépendants, où de jeunes savants, venus des points les plus divers, vivraient ensemble, exempts des soucis de la vie matérielle, avec l'unique mission de se consacrer entièrement à la libre recherche et à la production scientifique. Ce sujet a été touché, notamment, d'une façon fort intéressante, par le professeur Aloys Riehl, dans le discours qu'il fit à Berlin, le 27 janvier dernier, comme recteur de l'Université, en l'honneur du jour de naissance de l'empereur allemand.

Le professeur Riehl avait choisi comme matière de son discours le plan d'université composé en 1807 par le philosophe Fichte en vue de la création de l'Université de Berlin. Ce plan, dit-il, fut écarté à tort par le gouvernement d'alors, car il contenait beaucoup de parties excellentes qui, aujourd'hui encore, seraient réalisées avec grand profit.

L'idée la plus originale de Fichte était la création d'une communauté d'étudiants. Des jeunes gens particulièrement doués, ayant déjà donné des preuves de leurs aptitudes scientifiques, devaient, selon ce projet, se réunir pour vivre et travailler ensemble. Ils ont en commun l'habitation et la table. Ils sont défrayés de toute dépense relative à leur entretien, et

Ces miracles de guérison se répètent fréquemment. D'ailleurs, pour s'en convaincre, l'on n'aurait qu'à lire les journaux où chaque jour l'on voit consignées les cures les plus extraordinaires. Et celles qui en sont l'objet n'hésitent pas à attester les faits qui militent en faveur des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les femmes qui viennent ainsi témoigner en faveur d'un tel remède, ne font que donner un libre cours à un double sentiment de reconnaissance et de pitié.

Mme William Coutlée, 565 Avenue Laval, Montréal, dépose comme suit devant Maître L. A. Guimond, notaire public :

Province de Québec, District de Montréal.

"Je, soussignée, déclare librement et assermenté les faits suivants :

Il y a environ dix ans je fis une chute dont les résultats furent préjudiciables à ma santé.

Je demeurai dans un état complet de débilité générale.

Le mal s'aggravait toujours, je devins d'une faiblesse extrême au point de m'inquiéter sur mon sort.

J'essayai quelques remèdes sans y trouver de soulagement.

Même, il y a trois ans, je souffrais beaucoup de l'estomac, du foie, du cœur et de la tête ;

Avant entendu parler, dans le temps, des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me décidai alors de les essayer ;

J'en avais à peine pris trois boîtes que déjà j'éprouvais un mieux sensible ;

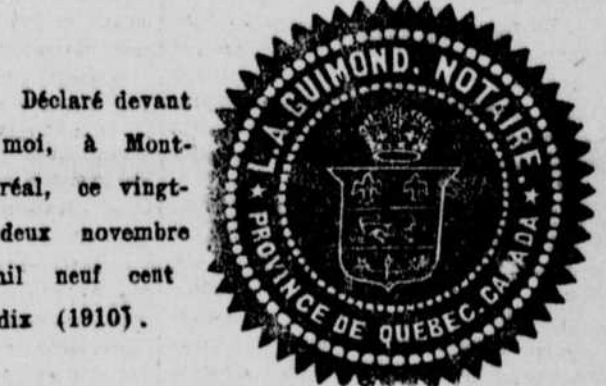
Onze autres boîtes que j'ai prises par la suite, finirent par me rétablir.

Ma santé est maintenant parfaite et mes forces meilleures que jamais.

Depuis près de trois ans mon état de santé n'a pas changé et je ne puis vraiment pas désirer être mieux portante."

(Signé) Mme WILLIAM COUTLÉE.

Déclaré devant moi, à Montréal, ce vingt-deux novembre mil neuf cent dix (1910).



L. A. GUIMOND, N. P.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations gratuites par lettres pour les femmes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Le docteur Dr. Vodarre guérit la colique, la diarrhée des enfants et leur donne un sommeil paisible.

DANS LA VIEILLE CAPITALE

ELLE PERD CONNAISSANCE AU POSTE CENTRAL

Québec, 16. — L'hon. Charles F. Gauthier a demandé à la ville, ce soir, d'installer un coin pour les jeunes délinquants tels que ceux qui existent à Montréal.

M. Gauthier, M.P., arrivera demain à Québec et le soir il donnera une conférence sur la marine devant l'association de la jeunesse libérale de Québec.

Le procès de Lafontaine, accusé d'avoir possédé la fille Cushman, de la rue St-Cécile est commencé cet après-midi.

La fille Cushman, qui laisse l'hôpital où elle était confinée depuis trois semaines.

Lafontaine des débris de la séance a demandé qu'il soit placé dans un coin où il ne soit pas vu par le public.

Il a parlé d'habitude et répondu au juge qu'il ne tenait pas à répondre à ses questions sur la tentative de meurtre parce que pour lui, c'était une question secondaire.

On nous informe que la jeune personne n'a pas encore repris connaissance.

On ne sait pas si elle sera guérie, quand tout à coup elle perdit connaissance.

L'ambulance de l'hôpital fut appelée et l'inconnue fut transportée à cette institution.

BILLET DU MATIN

(Pour le "Canada")
En marge du pont d'Avignon.
Il suffit d'y changer quelques mots et les fadaïses nationalistes se retourneront d'elles-mêmes contre leurs auteurs, tellement tout cela est vague et indéfini.
Prenez le "Decevoir" d'hier - il en reste tout plein les boutiques - et relisez :

M. Monk se pacifie.
Il ne restera bientôt plus que M. Héroux pour faire la guerre.

A moins que M. Bourassa ne revienne armé d'un projet militariste.
Comme on le vit un soir au patio noir Ontario.

En tout cas, le parti nationaliste n'est plus unanime.

Tantôt il veut une flotte canadienne; tantôt, il demande qu'on ne flotte rien.

Le mieux est de laisser tout ce monde-là à gauche.

Robert n'est pas le nom du premier cultivateur canadien.

Mais on le dit aussi bon patriote que le père de l'agriculture au Canada.

Il a du désintéressement, du courage, des idées.

C'est du bois pour faire un excellent député, etc.

Et plus loin :

Il importe surtout de battre le candidat du gouvernement, dit un torchon anti-ministériel.

N'importe-t-il pas plutôt d'être un homme qui saura comprendre les vrais intérêts de la province?

Les oppositions laissées trop libres sont tentées d'abuser de leur droit.

On l'a vu dans Drummond où l'insolence de M. Bourassa est allée jusqu'à faire une lutte insensée au profit de la marine.

On l'a vu à Québec, où la mauvaise foi éhontée favorisant les pires mensonges a fait pleuvor des calomnies indignes sur la tête des députés ministériels.

La modération s'impose de plus en plus.

Pour contenir les oppositions dans les limites de leur droit, il faut des leçons répétées.

A plus forte raison, pour surveiller des oppositions qui en sont arrivées à se moquer ouvertement du public.

Et voilà.

Ce qui prouve que ce pont est tout de même de construction moins ardue que le pont de César.

GRAINDORGE.

Un rédacteur du "Decevoir" écrit :
"Ce qui est laid... c'est de décorer un porte-feuille, un rond-de-cuir ou un fromage quelconque."
Du fromage de rond-de-cuir, ça doit tout de même être raffiné!

LE DR BELAND A QUEBEC
Le Dr Beland donnera ce soir à Québec une conférence sur la Marine, devant une assemblée convoquée à l'Auditorium par l'Association de la Jeunesse Libérale.

UN CULTIVATEUR
Le "Decevoir" écrit :
Il y a très peu de cultivateurs pratiques à l'Assemblée législative de Québec. C'est le temps d'en envoyer un de plus.
C'est cela; qu'on élise M. Robert, le candidat libéral, qui est, en plus, un excellent cultivateur.

COOPERATIVES
Encore une idée pour M. Monk :
Organiser en coopératives les associations de boxe d'Amérique.

LES NATIONALISTES A SAINT-HYACINTHE

M. A. M. Beaulieu, député de Saint-Hyacinthe, nous informe qu'il a reçu qu'hier à Ottawa, tard dans la soirée, le télégramme de M. Guimont que publie le "Devoir", l'invitant à l'assemblée nationaliste de dimanche.
M. Beaulieu acceptera de rencontrer les nationalistes partout où ils tiendront leur assemblée et il ne sera pas en peine de leur répondre.
M. le Dr Beland ayant accepté l'invitation à adresser la parole à une assemblée ce soir à Québec, ne pourra se trouver en temps utile à Saint-Hyacinthe, mais M. Beaulieu estime qu'il suffira amplement à la besogne.

Nous n'avons pas besoin de féliciter M. Beaulieu d'être toujours prêt à faire face aux mensonges nationalistes et à dénoncer leur mauvaise foi.
Nous espérons que tous les députés libéraux suivront cet exemple.
Parce que, pendant longtemps, les libéraux ont laissé la clique nationaliste pérorer seule sur tous les treize de la province, il ne faut pas que ces gens-là s'imaginent que nous avons peur de la discussion.
Au contraire: ils ont trop longtemps menti impunément; il faut, à chaque occasion, leur faire rentrer leurs mensonges dans la gorge.

ENCORE UN

Nouveau câblogramme au "Decevoir" :
"Dans quinze ans, Ontario sera une province française et dans vingt ans l'Allemagne sera une possession chinoise."
Bourassa.

LE CHEF

Les nationalistes ont à leur tête dans Saint-Jean, M. Prévost, un homme qu'ils ont traîné dans la boue et traité avec la dernière des violences.
Et on se demande lequel il faut le plus blâmer dans cette affaire ou du chef ou du parti.

LA DERNIERE

La dernière trouvaille du "Decevoir", c'est de greffer la question de la marine sur l'élection de Saint-Jean.
Essaiera-t-on de faire croire aux électeurs qu'en élisant M. Hébert, ils vont bloquer la création de la marine canadienne?

FAITES-VOUS INSCRIRE!

Les amis de la cause libérale, qui ont à se faire inscrire sur les listes électorales, doivent se hâter de le faire d'ici à mardi, le 20 décembre.

Nous publions, à l'intérieur, un tableau des endroits où l'on peut s'inscrire.

POUR PARAITRE BIENTOT

Paraîtra la semaine prochaine, un volume de vers, "Les Soirs", par M. Albert Dreu, le jeune poète canadien dont on a déjà lu quelques poèmes dans le "Terroir".
Le volume est édité à Saint-Jérôme, par M. J. E. Prévost.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Au Club Chenier
Le Club Chenier recevra tous les soirs de 7 h. 1/2 à 12 h., dimanches compris, les noms des personnes désireuses de se faire inscrire sur les listes électorales pour le quartier Hochelaga, en vue des élections prochaines.

Au Club Préfontaine
Le Club Préfontaine No. 351 rue Dufferin quartier St-Denis, recevra tous les soirs de 7 heures à 10 heures et dimanche de 1 heure à 10 heures les personnes désireuses de se faire inscrire sur les listes électorales.

Au Club Décarie
Les électeurs peuvent s'adresser pour leur inscription chez M. J. A. Brosseau, président du club Décarie, 53 rue Boyer.

A Ste-Cunégonde, au Club Marchand.

OCCASIONS

FAITES LES FOINS QUAND LE SOLEIL BRILLE.—Le temps de faire de l'argent est lorsqu'il arrive l'inattendu. En voici le temps. Comme courtier je possède toutes les parts que la AUTOMATIC ELECTRIC TORCH AND SIGNAL COMPANY vendra en Canada, et, en ce faisant, je les ai eues à un prix qui me permettra de les vendre à environ cinquante pour cent de leur valeur. Venez voir fonctionner l'appareil et vous convaincre, comme je l'ai été de ce qu'il rapportera plus tard et faites vos réserves promptement car le prix actuel de vente ne peut l'être maintenant longtemps.
VOTRE CHANCE. — Consentez-vous à contribuer quelque peu au sauvetage de vies humaines; s'il en est ainsi; visitez la chambre 24, Edifice de la Banque d'Ottawa, voyez l'appareil de

L'Automatic Electric Torch and Signal Co.

et soyez persuadé qu'il accomplira tout ce que nous en réclamons. Achetez alors autant de parts de ces admirables sauveteurs de vie que vous le permettront vos moyens, et vous contribuerez, en ce faisant, au sauvetage de la vie et, de plus vous participerez au gain considérable que cette compagnie doit rapporter plus tard. Les délais sont dangereux; décidez-vous et agissez rapidement.

INVITATION SPECIALE.— Nous invitons le public d'examiner les merveilleux

Appareils en mouvement de l'Automatic Electric Torch and Signal Co'y.

Nous dépenserons notre temps avec plaisir à vous convaincre de la valeur réelle de cet appareil fait dans le but de sauver LA VIE sur des CHEMINS DE FER, A VAPEUR OU ELECTRIQUES. Nous demandons votre cordial support dans ce grand effort humain de sauver les vies de ceux qui sont obligés de voyager et, si vous êtes en état d'acheter des parts dans cette grande entreprise, non seulement vous contribuerez à empêcher le nombre des collisions qui arrivent tous les jours dans tout le monde, mais vous obtiendrez aussi un joli profit de votre placement.

FAITES AGIR VOTRE ARGENT POUR VOUS, — en achetant des parts de la

Automatic Electric Torch and Signal Co.

dont les profits devraient vous permettre, dans un court espace de temps, de vous retirer d'affaires.

Achetez Maintenant à de Bas Prix

afin de vous assurer un grand nombre d'actions pour très peu d'argent. (Démonstration de l'Appareil tous les jours et le soir, sur demande.

POUR RENSEIGNEMENTS, ALLEZ VOIR OU S'ADRESSER A

RENE BISSENETTE

COURTIER DE SOUMISSION POUR LE CANADA.
Chambre 24, Edifice de la Banque d'Ottawa.

224 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, Que.

NOUS DENTES sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT D'HYGIENE FRANCO-AMERICAIN, INCORPORÉ, 182 rue Saint-Denis, Montréal.
GENDREAU & GENDREAU
Chirurgiens-Dentistes
117 ST-DENIS, COIN DORCHESTER
Tél. Bell Est 2916.
Dr J.G. A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

OU LUNCHER?
Café Krausmann, ST-JACQUES
Bière en fûts et en bouteilles Würtemberg, Hofbräu, Pilsener et Kaiserbräu. Lunch de 12 à 2 h. p.m. À la carte jusqu'à 4 p.m. SOUPERS SUR LE POUCE JUSQU'À MINUIT.
Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs.

LE SALAIRE DES JOURNALIERS

Le conseil municipal ayant approuvé la proposition de l'échevin Tétreau prévoyant l'augmentation du salaire des ouvriers de la ville, qui serait porté, ainsi, à 23 cents de l'heure, le comité exécutif de l'Association des Manufacturiers Canadiens vient d'envoyer aux commissaires une lettre par laquelle il proteste contre cette augmentation.

Voici les motifs invoqués par le comité pour justifier cette protestation :

"Dans l'opinion du comité, cette augmentation du minimum des salaires des ouvriers ordinaires, n'est nullement justifiée parce que ces salaires seront beaucoup plus élevés que le taux régulier. Cette mesure, en outre, aura le grave inconvénient de décourager tous les ouvriers qui cherchent à améliorer leurs conditions matérielles par le seul moyen de leurs qualités professionnelles obtenues grâce à un entraînement technique spécial.

Les organisations industrielles du Canada font ce qu'elles peuvent pour encourager les ouvriers habiles parmi les Canadiens et la décision du conseil vient à l'encontre d'un tel but.

Nous désirons que nos manufacturiers emploient des ouvriers canadiens et qu'ils ne soient plus obligés de s'adresser à l'étranger pour avoir des ouvriers habiles.

Nous tenons à faire ressortir également que la proposition du conseil est de nature à empêcher le développement des industries situées dans la ville de Montréal, où les ouvriers des rues reçoivent un salaire plus élevé à Montréal qu'ailleurs.

Dans ces conditions, Montréal sera considéré comme un centre industriel défavorable aux ouvriers habiles, par suite de l'établissement d'une échelle spéciale de salaires."

(Signé). H. MELDRUM, Secrétaire.

Cette lettre sera placée aux archives après avoir été soumise au conseil.

LIEVRES DEMANDES
ON DEMANDE à acheter des livres et des vieilleries de toute sorte par n'importe quelle quantité. Plus hauts prix payés. S'adresser à J. H. Ostiguy, 30 Marché Bonsecours, Montréal.
181-m-j-s-n-D.

ETABLIS EN 1885
A. JETTE & CIE
Courtiers et experts en propriétés, Argent à prêter sur ire et 2ème hypothèque. Propriétés et Terrains à vendre. Collections, Achats de Créances et Avances d'Argent sur Liste de Crédits.
609 RUE D'ONTARIO EST
Coin Beaudry
Téléphone Bell 1768.
150-100-1

LE PIANO DE WIL IS DE \$400

CHERRY WHISKY
FREMY FILS

AUX CERISES MONTMORENCY
LA MARQUE D'ORIGINE ET LA PLUS ESTIMEE DE FRANCE
LAW YOUNG & CO., MONTREAL.
148-a-D-11-12

Cigare LA CHAMPAGNE
LE FAVORI DES FUMEURS DEPUIS 20 ANS
218-m-l-n-D-11-12

LES WHISKIES IRAN-DAIS ET ECOSSAIS DE MITCHELL
Sont des produits purs de fabrication supérieure et de haute réputation. EN VENTE PARTOUT.
DISTRIBUTEURS GENERAUX :
LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITEE
EPICERIES, VIN ET LIQUEURS EN GROS.
566 RUE ST-PAUL, MONTREAL.
207-m-D

QUARTIER CENTRE
COMITE CENTRAL DE
M. Victor Morin, N.P.
Candidat de l'Association des Citoyens de Montréal.
71 RUE ST-JACQUES
Téléphone Main 3220. 215-S-D

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
A transporté ses bureaux
101 St-Denis
TEL. EST 2418

J. P. BOUCHER L. J. DEMERS
BOUCHER & DEMERS
INGENIEURS & ARPENTEURS
VINGT ANS D'EXPERIENCE
EDIFICE LA PATRIE PHOENIX EST 148

SANTER
GUERIT INFAILLIBLEMENT
TOUX, RHUME, BRONCHITE, CATARRHE, ASTHME, COQUELUCHE et spécialement la CONSUMPTION (à la première période). Sinon, argent remis.
35c LA GROSSE BOUTEILLE.

TOUS LES ANS
Le 20 Décembre chaque année
LA CIE MEDICALE DU Dr LAMBERT Eng.
Fera Bénéficier ses Clients de Cinq Magnifiques Prix.
Avantages comme jamais il n'y en a eu dans le genre.
NOUS DONNERONS CINQ PRIX DE GRANDE VALEUR
1er prix Un Piano Willis de - - - \$400.00
2ème prix Un Terrain Terrace Beau vue valant 300.00
3ème prix Un 'Side-board' de - - - 50.00
4ème prix Un Cabinet de - - - 35.00
5ème pr x Un Secrétaire de - - - 30.00
LA SEULE CONDITION REQUISE EST DE COLLECTIONNER les paquetages extérieurs "wrappers" du
'SIROP Dr J. O. LAMBERT'
ou Sirop "Santer", et de nous les faire parvenir le ou avant le 20 DECEMBRE, CHAQUE ANNEE. La première distribution de ces primes aura lieu le 20 décembre 1911.
COMMENCEZ DES MAINTENANT A COLLECTIONNER les "Wrappers", paquetage extérieur du
'SIROP Dr J. O. LAMBERT'
le grand remède des familles, le guérisseur le bas âge jusqu'à l'âge le plus avancé dans les cas de Toux Rhume, Bronchite, Catarrhe, Asthme, Coqueluche, Croup et spécialement la Consomption à ses débuts.
VENDU PARTOUT - - - 35c LA BOUTEILLE
La Cie Médicale du Dr Lambert, Eng. 396 St-Antoine, Montréal.
P.S. — Collectionnez aussi les bouteilles vides lettrées à votre nom; nous avons de magnifiques cadeaux à vous donner en échange, quelle que soit la quantité, que vous ayez, nous les échangeons.